

N° 7

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du 27 Juillet 1941

Conseil Municipal :

Séance :

Président : M. Paul Dehove	343
Secrétaire : M. Léon Treels	343

Baux :

Locations diverses :

Poste d'Octroi : 267 rue du Long Pot. Renouvellement de la location	360
---	-----

Contentieux :

Assurances :

Personnel des Cantines Scolaires. Assurance contre les accidents	356
Personnel bûcheron. Ristourne sur prime. Admission en recette	358
Personnel des Théâtres. Ristourne sur prime. Admission en recette	358
Halles aux Sucres. Assurance des marchandises entreposées	386

Transactions :

Accident : Bris d'une glace, rue du Molinel. Règlement....	360
Dégâts : Divers. Admission en recette	359

Dons et Legs :*Legs :*

Rigaux. Avis	357
Liévin. Acceptation	386

Police Administrative :*Organisation du travail :*

Accidents de travail. Règlement des frais funéraires. MM. De Backer, Favier, Verdonck, Wallyn	354
---	-----

Bâtiments Communaux :*Généralités :*

176 rue Nationale. Remboursement de prime d'assurance. Admission en non-valeur	359
Entretien. Deuxième série de marchés	362

Grands Travaux :*Généralités :*

Bains-douches de Moulins-Lille. Réception définitive	363
Institut Denis Diderot. Installation de vestiaires. Réception définitive	364

Lutte contre le chômage :

Modification du système ferroviaire. Suppression des passages à niveau des chemins dits de Bargues et de l'Épinette	355
Fourniture de sable pour Grands Travaux. Marché	364
Démantèlement. Achèvement du lot n° 5. Travaux en régie ..	365
Transports hippomobiles de terre ou de matériaux. Marchés	365
Location de matériel	374
Vente d'arbres	374
Vente d'arbres	375

Jardins :

Jardin Vauban :

Circulation des ânes	344
----------------------------	-----

Voirie :

Généralités :

Déversement de terre dans les fossés de la fortification. Porte de Gand. Admission en recette	373
---	-----

Travaux de voirie :

Fourniture de sable. Marché	367
— Entretien des voies publiques. Fourniture de sable. Marché	367
Ouverture de tranchées. Réfection de la chaussée. Modification du tarif	388

Trottoirs

Entretien. Fourniture de bordures. Marché	366
---	-----

Emprises :

Caniveau pour tuyauterie d'eau. Rue de Mulhouse	368
---	-----

Théâtres Municipaux :

Exploitation :

Théâtre Sébastopol. Réouverture. Exploitation par M. Frady	384
--	-----

Enseignement des Beaux-Arts :

Conservatoire de musique de Lille :

Nouvelle convention entre l'Etat et la Ville	388
--	-----

Enseignement Secondaire :

Lycée Fénelon :

Internat. Tarif des repas. Rajustement	369
--	-----

Internat. Pension. Nouveau tarif. Avis	370
Internat. Autorisations spéciales budgétaires. Avis	370

Enseignement Primaire :

Ecoles primaires élémentaires :

Fournitures de cahiers. Marché	355
--------------------------------------	-----

Assistance :

Assistance Médicale Gratuite :

Admissions	389
------------------	-----

Bureau de Bienfaisance :

Immeubles :

Autorisation de poursuites contre des locataires. Avis	372
--	-----

Hospices :

Finances :

Budget primitif 1941. Avis	352
----------------------------------	-----

Legs :

Raphaël Dallon. Avis	385
----------------------------	-----

Œuvres Municipales :

Cantines scolaires :

Achat de fromage blanc. Marché Carpentier	372
Fourniture de viande. Marché	373

Comité d'Entr'Aide Sociale :

Confection de vêtements. Marché	345
---------------------------------------	-----

Soupes populaires :

Campagne d'hiver pour les malheureux. Marché.....	354
---	-----

Jardins ouvriers

Concours. Dotation de prix 345

Œuvres privées :

Nos Petits au Grand Air :

Reconnaissance d'utilité publique. Avis 356

Institutions charitables privées :

Secours en nature. Règlement de la dépense 386

Dépenses :

Virement de crédit :

Transports automobiles. Conduite et entretien. 343

Alimentation :

Abattoirs :

Achat de paille. Marché 344

Ravitaillement Civil

Marché Vermynck et C^{te} 357

Services municipaux :

Véhicules Municipaux :

Matériel automobile. Fournitures. Marché Gobert Frères.... 346

Matériel hippomobile. Fournitures. Marché Druelle-Dervaux 368

Matériel hippomobile. Abatage et débitage d'arbres. Marché
Thomas 369

Adjudications. — Marchés :

Services généraux :

Sapeurs-Pompiers. Habillement. Marché 347

Impressions :

Imprimés pour redevances d'eau. Fourniture. Marché..... 346

Divers :

Bâtiments Communaux. Fourniture de matières, de matériaux d'objets fabriqués. Marchés.	361
Bâtiments Communaux. Travaux d'entretien et autres. Deuxième série de marchés	362
Transport de charbons pour bâtiments communaux. Marché Léopold Wauters	368

Caisses des Retraites :*Généralités :*

Révision des pensions. Fixation des nouveaux taux	347
---	-----

Liquidation de pensions :

Deuxième Division : Lecat Charles	375
Magrez Henri (veuve)	348
Quatrième Division : Vanstaurts Joseph	349
Cinquième Division : Meersseman Marcel (veuve)	376
Octroi : Bressinek Eugène	378
Leroy Eugène (veuve)	350
Police : Blauwart Jules	379
Bonnet François	351
Décaussin Gaston	380
Edmé Emile	381
Jaspard Edmond	351
Lecœuvre Gustave	382
Lecomte François	383
Thieffry Henri	384

L'an mil neuf cent quarante et un, le 27 Juillet, à 11 heures 30, le Conseil Municipal de Lille, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, en l'Hôtel de Ville.

Présidence de M. Paul DEHOVE, Maire.

Secrétaire : M. TREELS.

Présents : MM. BATAILLE, BAUCHE, BERTRAND, BOUR, BROUX, CLAES, COOLEN, CORBU, DEHOVE, DEVERNAY, DHOOSCHE, DOMPSIN, DOYENNETTE, GISSELAIRE, GODINOT, HERMEZ, LEROY, MARTIN, MASSON, NOTERMAN, PEETERS, ROUSSEAU, TREELS, VANDENBERGHE, WILLEMS.

Excusés : MM. CORDONNIER, JANSSENS, LECOMTE.

Absents : MM. BRACKE-DESROUSSEAUX, FAVIÈRES, SAINT-VENANT, WARINGHIEN.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Le crédit ouvert à l'article 128 du Budget Primitif sous la rubrique « *Transports automobiles. Conduite et entretien* », se révèle insuffisant.

Les dépenses engagées à ce poste s'élevaient, fin Juin, à près de 900.000 frs, alors que le crédit n'est que de 1.150.000 frs. Notons que nous récupérons une somme importante de ces dépenses par le débit des postes budgétaires affectés aux Services Municipaux.

Si nous tenons compte de l'augmentation récente et élevée des prix des carburants, nous devons évaluer à 2.000.000 de frs environ les dépenses de l'année.

Notre Service Municipal ne pouvant subir d'arrêt, les carburants nous étant d'autre part fournis payables sans délai, il convient de prendre d'urgence toutes mesures susceptibles d'assurer la continuité des transports.

Or, le crédit ouvert de 1.920.000 frs sous l'article 127 « *Propreté publique. Collecte des ordures ménagères. Transports hippomobiles* » va laisser en fin d'exercice, en conséquence de la diminution de la cavalerie municipale, de la réduction légale des rations alimentaires, de l'impossibilité de se procurer certains produits et matières premières et de l'obligation où nous avons été de faire assurer une partie des

N° 3431

—
*Virement
de crédit
dans un même
chapitre
budgétaire.*
—

transports indispensables par des véhicules automobiles, une disponibilité de 920.000 frs.

La situation du crédit précité permettant de virer la dotation excédentaire de 920.000 frs sur le crédit de l'article 128, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser à solliciter de l'Autorité Supérieure cette opération de virement.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3432

—
*Abattoirs
Achat de paille
Marché*
—

MESSIEURS,

Nous nous trouvons dans l'obligation d'assurer la subsistance des animaux séjournant aux abattoirs et pour lesquels une taxe de 10 frs par tête est perçue.

A cet effet, il a été demandé à M. Cyrille Bruyneel-Meurisse, négociant en grains et fourrages, 3 rue de Seclin, à Lille, d'effectuer des livraisons de paille au fur et à mesure de nos besoins pendant l'année en cours.

Etant donné que les livraisons sont faites au cours du commerce et qu'elles ont commencé en Avril, nous vous demandons de vouloir bien nous autoriser à souscrire le marché que nous vous soumettons.

La dépense, évaluée approximativement à 15.000 francs, sera imputée sur l'article 158 du Budget primitif de 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3433

—
*Concession
du droit
de circuler
avec des ânes
pour
la promenade
des enfants
dans le jardin
Vauban*
—

MESSIEURS,

La Ville avait concédé en 1939, à M. Delannoy, moyennant une redevance annuelle de 900 frs, le droit de circuler avec des ânes et voiturettes attelées d'ânes pour la promenade des enfants dans le jardin Vauban.

En raison des événements, M. Delannoy n'a jamais exploité et la convention passée à cet effet a dû être annulée.

M^{me} Maes, demeurant 50 rue des Bois Blancs, sollicite l'autorisation d'assurer cette exploitation et offre de payer à la Ville une redevance annuelle de 1.200 francs.

La proposition de M^{me} Maes nous paraissant raisonnable, nous vous proposons de l'agréer et d'approuver la convention que nous vous soumettons.

La concession pourrait être accordée pour la durée d'une année à compter du 1^{er} Août 1941. M^{me} Maes demeurerait civilement responsable de tous dommages pouvant résulter de son exploitation et assurerait le nettoyage des allées du jardin après le passage des ânes

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Depuis l'automne dernier, nous avons entrepris d'aménager en jardins ouvriers tous les terrains disponibles provenant des anciennes fortifications.

Devant l'extension sans cesse croissante de notre œuvre, nous avons décidé, pour consacrer cet effort, d'organiser plusieurs concours entre tous les jardins municipaux, dotés de prix en espèces.

Nous vous demandons, à cet effet, de nous autoriser à prélever sur le crédit reporté au Budget Supplémentaire de 1941 sous l'article 270 « Aménagement de groupes de jardins ouvriers », une somme de 1.500 francs destinée à récompenser vingt-deux lauréats en accordant :

Un prix de deux cents francs,
Sept prix de cent francs,
Quatre prix de cinquante francs,
Dix prix de quarante francs.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

La Société Anonyme « Union Confection », dont le siège social est à Lille, 12 rue de la Vignette, a confectionné pour le Service du Vestiaire du Comité d'Entr'Aide Sociale :

1 Manteau modèle au prix de	12 frs
1 Manteau modèle au prix de	12 frs 50

N° 3434

—
*Concours de
jardins ouvriers*
—
Dotation de prix
—

N° 3435

—
*Comité
d'Entr'aide
Sociale*
—
*Confection
de vêtements*
—
Marché
—

1 Robe fillette modèle au prix de	12 frs
54 Jupes avec plis au prix de	6 frs 50 pièce
438 Manteaux fillette au prix de	15 frs pièce

Nous vous demandons de vouloir bien nous autoriser à souscrire un marché de régularisation avec l'Union Confection et de décider, en raison des conditions avantageuses qui nous ont été consenties, que les droits de timbre et d'enregistrement auxquels il donnera lieu seront pris en charge par la Ville.

La dépense, s'élevant à 6.917 frs 50, droits de timbre et d'enregistrement non compris, sera imputée sur l'article 419 du Budget Primitif de 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3436

MESSIEURS,

—
Matériel
automobile

—
Fournitures

—
Marché
Gobert Frères

En vue d'assurer le bon fonctionnement de notre Service des transports et ambulances, les Etablissements Gobert Frères, dont le siège est à Lille, 204 rue Nationale, acceptent de livrer à la Ville, à des conditions intéressantes étant donné les circonstances, pour une somme évaluée approximativement à 80.000 francs, des fournitures et accessoires pour automobiles.

Nous vous demandons de vouloir bien nous autoriser à passer marché avec cette firme et de décider, qu'en raison des prix aussi réduits que possible qui nous sont consentis, la Ville supportera les droits de timbre et d'enregistrement afférents audit marché.

La dépense sera prélevée sur l'article 123 du Budget Primitif de 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3437

MESSIEURS,

—
Fourniture
d'imprimés
nécessaires
au recouvrement
des redevances
d'eau

—
Marché

Les imprimés nécessaires au Service de la Comptabilité pour le recouvrement des consommations d'eau « Minimum 1941 » ont été fournis par la Maison Danel, Imprimerie, 93 rue Nationale, à Lille.

Cette maison est la seule dans la région susceptible de nous fournir ces imprimés d'ailleurs d'une fabrication spéciale.

Ci-contre les imprimés fournis et leur prix :

26.800 liasses Express « Minimum 1941 » à 413,00 o/oo..	11.068,40
2.000 liasses Express « Bordereau » à 1.668,00 o/oo....*	3.336,00
	<hr/>
Au total	14.404,40

Nous vous demandons de nous autoriser à passer un marché de gré à gré avec la Maison d'imprimerie précitée.

La dépense sera imputée sur l'article 15 du Budget Primitif libellé « Frais d'impressions ».

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Nous devons procéder au renouvellement de l'habillement d'un certain nombre de sapeurs-pompiers dont les vêtements sont en très mauvais état.

La Maison Tesse et C^{ie}, 18 rue de Courtrai à Lille, offre de nous livrer l'uniforme, c'est-à-dire la vareuse et le pantalon, au prix de 1.050 francs.

Ce prix, en raison de la qualité du drap, n'étant pas exagéré, nous vous demandons de nous autoriser à passer avec la Maison Tesse et C^{ie}, un marché dont l'importance est évaluée à 21.500 frs.

Les frais d'enregistrement, timbres et autres, seront à la charge du soumissionnaire.

Les dépenses d'habillement seront prélevées sur l'article 52 du Budget Primitif.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

La révision des pensions de retraite des agents municipaux se poursuit au fur et à mesure de la production, par les autorités militaires, des états signalétiques et des services des intéressés et conformément aux dispositions du nouveau Règlement de la Caisse des Retraites.

N° 3438

—
*Habillement des
Sapeurs-Pompiers
1944*

—
Marché
—

N° 3439

—
*Révision
des pensions*

—
*Fixation des
nouveaux taux*
—

Vous avez homologué, en votre séance du 2 Mai 1941, une première liste de pensions révisées. Nous vous prions de vouloir bien homologuer la seconde liste ci-après :

N° DES PENSIONS	NOMS DES PENSIONNÉS	PENSION NOUVELLE	OBSERVATIONS
273	Veuve Verdeghe	2.535,00	
312	Villaume Nicolas	11.314,00	
434	Veuve Bosmans	4.546,00	
438	Veuve Nieuport	2.740,00	
466	Veuve Deiro	3.734,00	
478	Brabant Jules	10.965,00	
505	Courageux Henri	4.880,00	
520	Lamoot Evariste	11.731,00	
566	Veuve Thelliez	3.868,00	
584	Veuve Dolphens	1.829,00	
587	Veuve Bernard	1.964,00	
656	Poulain Octave	5.453,00	
661	Veuve Tibaux	1.852,00	
699	Veuve Dupont	5.520,00	
701	Veuve Thoores	3.177,00	
723	Potez Adolphe	5.700,00	
741	Veuve Vanseveren	2.739,00	
956	Lucat Ferdinand	20.648,00	
1040	Veuve Stichelbant	4.890,00	
1148	Magrez Henri	12.655,00	Décédé le 15 Juin 1941.
1161	Demaille Gaston	12.335,00	Retraité le 1 ^{er} Mars 1939.
1259	Lemay Isidore	9.140,00	Retraité le 1 ^{er} Janvier 1941.
1283	Bouchez Jules	19.059,00	Retraité le 1 ^{er} Juin 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3440

—
Liquidation
de pension

—
Services
Municipaux

—
Veuve Magrez

MESSIEURS,

M. Henri Magrez, Sous-chef de bureau en retraite depuis le 1^{er} Octobre 1938, est décédé à Lille le 15 Juin 1941.

La pension annuelle qui lui était servie avait été fixée à 8.883 frs 33 lors de votre délibération du 10 Novembre 1938 et portée à 12.655 frs par la révision soumise à votre homologation en la présente séance.

L'épouse, née Suzanne Marie Antoinette Flandrin, sollicite une pension de réversion.

Vu les extraits des registres de l'Etat-Civil constatant :

1° que la dame Suzanne Flandrin est née à St-Omer (P.-de-C.) le 12 Mai 1886 ;

2° que la dite dame Flandrin et M. Magrez ont contracté mariage le 11 Février 1911 ;

3° que M. Magrez est décédé à Lille le 15 Juin 1941.

Vu le certificat constatant : 1° que le mariage n'a pas été dissous par le divorce ; 2° qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée entre les époux Magrez-Flandrin,

Le règlement de la Caisse des Retraites des Services Municipaux duquel il résulte que M^{me} V^{ve} Magrez a droit à la moitié de la pension de son mari soit : 12.655 frs : 2 = 6.327 frs.

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service à compter du 16 Juin 1941, lendemain du décès de M. Magrez, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Julien Alfred Joseph Vanstaurts, Professeur de 4^{me} classe au Conservatoire, né à Lille le 15 Novembre 1880, est admis à faire valoir ses droits à pension de retraite à partir du 15 Novembre 1940, par notre arrêté du 13 Juin 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Février 1920, M. Vanstaurts avait, au 14 Novembre 1940, vingt ans, sept mois et quinze jours de versements, compte tenu des interruptions du 25 Juin au 9 Juillet 1940 et du 1^{er} Octobre au 14 Novembre 1940, avec un traitement moyen de 12.637,50 pendant les trois dernières années.

Ci-après la liquidation établie en conformité des dispositions de l'article 4, paragraphe h du règlement, s'agissant pour M. Vanstaurts d'une pension proportionnelle en raison du temps de services inférieur à 30 années.

Pension minimum d'ancienneté :

$3/5$ de 12.637,50 = 7.594 frs 50 ramenée au maximum de 7.000 frs.

N° 3441

—
*Liquidation
de pension*

—
*Services
Municipaux*

—
Vanstaurts Julien
—

Formule liquidative :

Vingt ans de services : 20/30 de 7.000 =	4.666,66
Sept mois : 7/12 de 1/30 de 7.000 =	136,11
Quinze jours : 15/360 de 1/30 de 7.000 =	9,72
Total (arrondi au franc)	4.812,00

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service à compter du 15 Novembre 1940, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3442

—
*Liquidation
de pension*

—
Octroi

—
Veuve Leroy

MESSIEURS,

M. Eugène Leroy, Chef de brigade de 1^{re} classe à l'Octroi en retraite depuis le 1^{er} Octobre 1922, est décédé à Lille le 11 Juin 1941.

La pension annuelle qui lui était servie avait été fixée à 5.150 frs 56 lors de votre délibération du 21 Août 1922 et portée à 12.401 frs par la révision homologuée en votre séance du 2 Mai 1941.

L'épouse née Jeanne Pauline Marécaux, sollicite une pension de réversion.

Vu les extraits des registres de l'Etat Civil constatant :

1° que la dame Jeanne Marécaux est née à Lille le 2 Août 1872 ;

2° que la dite dame Marécaux et M. Leroy ont contracté mariage le 21 Mars 1894 ;

3° que M. Leroy est décédé à Lille le 11 Juin 1941.

Vu le certificat constatant : 1° que le mariage n'a pas été dissous par le divorce ; 2° qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée entre les époux Leroy-Marécaux ;

Le règlement de la Caisse des Retraites des Services Municipaux duquel il résulte que M^{me} V^{ve} Leroy a droit à la moitié de la pension de son mari, soit 12.401 : 2 = 6.200 frs.

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service à compter du 12 Juin 1941, lendemain du décès de M. Leroy, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Bonnet François Joseph, Brigadier chef des gardiens de la paix, né le 28 Septembre 1887 à Sars-et-Rosières (Nord), a été admis pour raisons de santé, à faire valoir ses droits à pension de retraite à partir du 1^{er} Juin 1941 par notre arrêté du 24 Mai 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 16 Juin 1911, M. Bonnet avait, le 31 Mai 1941, vingt-huit ans trois mois et cinq jours de versements, compte tenu d'une interruption du 21 Septembre 1912 au 31 Mai 1914, avec un traitement moyen de 19.557 frs 60 pendant les trois dernières années.

Ne pouvant obtenir présentement, en raison des circonstances, l'état des services militaires et de campagnes de l'intéressé dans les années entrant en ligne de compte dans la détermination de la pension, seule est possible, pour l'instant, une liquidation provisoire tenant exclusivement compte des services civils.

Conformément aux dispositions de l'article 4, paragraphe e) du règlement, M. Bonnet a droit à une pension pour invalidité, constatée par la Commission de réforme en sa séance du 19 Mai 1941, calculée comme suit :

Vingt-huit ans de services : 28/50 de 19.557,60	10.952,25
Trois mois de services : 3/12 de 1/50 de 19.557,60	97,78
Cinq jours de services : 5/360 de 1/50 de 19.557,60	5,43
	<hr/>
Total (arrondi au franc)	11.055,00
	<hr/>

Nous vous prions de vouloir bien : 1° homologuer cette fixation provisoire de pension ; 2° décider : a) le service de la dite pension, à compter du 1^{er} Juin 1941, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux ; b) qu'il devra être procédé à la liquidation de pension définitive lorsque nous serons en possession de l'état des services militaires nécessaire.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Jaspard Edmond Charles, Gardien de la paix de 1^{re} classe, né le 24 Juillet 1899 à St-Amand-les-Eaux (Nord), a été admis, pour raison de santé, à faire valoir ses droits à pension de retraite à partir du 1^{er} Juillet 1941, par notre arrêté du 25 Juin 1941.

N° 3443

—
Liquidation
de pension

—
Police

—
Bonnet François

N° 3444

—
Liquidation
de pension

—
Police

—
Jaspard Edmond

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 20 Avril 1921, M. Jaspard comptait, au 30 Juin 1941, vingt ans deux mois et onze jours de services civils et deux ans de service militaire légal, soit au total vingt-deux ans deux mois et onze jours de services effectifs ouvrant droit à pension, avec un traitement moyen de 17.224 frs 10 pendant les trois dernières années.

Conformément aux dispositions de l'article 4 paragraphe e) du règlement, M. Jaspard a droit à une pension pour invalidité, constatée par la Commission de Réforme en sa séance du 24 Juin 1941, calculée comme suit :

Services civils :

Vingt ans : 20/50 de 17.224,10	6.889,64
Deux mois : 2/12 de 1/50 de 17.224,10	57,41
Onze jours : 11/360 de 1/50 de 17.224,10	10,52

Services militaires :

Deux ans : 2/50 de 17.224,10	688,96
------------------------------------	--------

Total (arrondi au franc)	<u>7.646,00</u>
--------------------------------	-----------------

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service à compter du 1^{er} Juillet 1941 par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3445

Hospices de Lille

Budget primitif
de 1941

Avis

MESSIEURS,

Le Budget Primitif des Hospices pour l'exercice 1941 se présente comme suit :

Recettes	{	ordinaires	29.653.990, »	{	31.164.470, »
		extraordinaires ...	1.510.480, »		
Dépenses	{	ordinaires	29.653.990, »	{	31.158.550, »
		extraordinaires ...	1.504.560, »		
Excédent de recettes	{	ordinaires			
		extraordinaires			5.920, »

La contexture du Budget se différencie de celle du Budget de 1940. Tous les articles de dépenses propres des Etablissements ont été groupés. C'est ainsi que le nombre d'articles du chapitre des dépenses ordinaires est de 93 contre 454 en 1940.

Ce nouveau plan budgétaire adopté par la Commission administrative de l'Etablissement a pour but de réduire considérablement le nombre de mandats à délivrer, et, par suite, le nombre de virements postaux ou bancaires.

La balance du budget de l'exercice 1940 offrait les chiffres généraux ci-après :

Recettes	{	ordinaires	29.783.760, »	{	30.044.760, »
		extraordinaires ...	261.000, »		
Dépenses	{	ordinaires	29.783.760, »	{	30.038.330, »
		extraordinaires ...	254.570, »		
<hr/>					
Excédent de recettes	{	ordinaires			
		extraordinaires			6.430, »

Comparé au Budget de 1940, le Budget de 1941 est en augmentation de 1.120.000 frs expliquée par une diminution globale de 130.000 frs du chapitre « Ordinaires » et une augmentation de 1.250.000 frs du chapitre « Extraordinaires ».

L'augmentation de volume du chapitre « extraordinaires » résulte :

Aux dépenses : de l'ouverture : a) d'un crédit de 400.000 frs pour acquisition d'immeubles ; b) d'un crédit de 1.000.000 de frs au titre « Dommages de guerre ». A noter la non reproduction du crédit ouvert en 1940, de frs : 150.000, « Dépenses nécessitées par la Guerre », l'Etablissement postant les dépenses « Frais d'occupation » à un compte ouvert dans les services Hors-Budget.

Aux recettes : de l'inscription d'une prévision de 500.000 frs au titre « Dommages de guerre », d'une subvention de 20.000 frs destinée aux achats de radium et d'appareils pour le Centre anti-cancéreux, d'une plus-value de 729.500 frs au poste « Recettes non classées ».

Le Chapitre « Ordinaires » est équilibré par l'inscription d'une subvention de 6.510.010 frs Souignons à ce propos que le montant de la subvention à servir est fonction des résultats du Compte administratif de l'exercice, cette formule pouvant éventuellement être substituée par celle du règlement pur et simple par la Ville du montant des frais de séjour dans les hôpitaux des indigents lillois, par application des dispositions des articles 3 et 23 de la loi du 29 Juillet 1939 régissant des Hospices.

Sous le bénéfice de l'observation qui précède, nous vous prions de vouloir bien émettre un avis favorable à l'approbation du Budget tel qu'il est présenté.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3446

MESSIEURS,

—
Campagne d'hiver
pour les
malheureux

—
Soupes
Populaires

—
Marché
—

L'approvisionnement en légumes verts nécessaires aux soupes populaires est assuré présentement par M. Georges Stammens, maraîcher, rue Réaumur, qui nous a déjà livré pendant l'année 1940 et a toujours donné entière satisfaction.

Nous vous demandons de nous autoriser à passer un marché de gré à gré avec M. Stammens.

La dépense, soit environ 12.000 francs, sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 219 du Budget Primitif de l'exercice 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3447

MESSIEURS,

—
Accidents
de travail

—
Règlement
des frais
funéraires

Lors du bombardement aérien du 21 Juillet, MM. Jules De Backer, Victor Favier, Charles Verdonek et François Wallyn, ouvriers auxiliaires au service des Cimetières, ont été tués au cours de leur travail, au Cimetière du Sud.

En exécution de la loi du 9 Avril 1898 modifiée et complétée par celle du 1^{er} Juillet 1938, la Ville doit supporter l'indemnité pour frais funéraires revenant aux ayants droit des victimes de ces accidents.

Nous vous proposons de décider le règlement aux ayants droit de chacune d'elles, la somme de 1.000 francs, montant de ces frais tel qu'il a été fixé par votre délibération du 22 Décembre 1938.

La dépense sera prélevée sur le crédit inscrit au Budget Primitif sous l'article 424 « Dépenses diverses nécessitées par la guerre ».

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Dans votre séance du 23 Décembre 1940, vous avez envisagé la disparition du passage à niveau du chemin de Bargues, en fonction de la transformation du système ferroviaire de Lille-Sud.

Nous avons à cet effet engagé des pourparlers avec la S.N.C.F. en vue du remplacement dudit passage à niveau et de celui du chemin de l'Épinette par un passage supérieur permettant le franchissement du chemin de fer par la principale voie d'accès à la Cité Hospitalière.

D'autre part, statuant au cours de la même séance sur l'utilisation des déblais du lot de dérasement N° 1, vous avez décidé de demander une déclaration d'utilité publique et d'urgence visant les travaux de construction des rampes d'accès au passage supérieur dont il s'agit.

En séance du 27 Février 1941, vous avez décidé, sans attendre la production des projets d'exécution à établir en accord avec la S.N.C.F. de solliciter l'agrément des travaux :

a) de suppression des passages à niveau sus-visés ;

b) d'établissement d'un pont supérieur dans l'axe de la voie projetée pour desservir la Cité Hospitalière ;

c) de construction de chaussées, en vue d'obtenir notre admission au bénéfice des dispositions de la Loi du 11 Octobre 1940, pour le financement des dépenses de réalisation estimées à treize millions.

Dans cette même séance vous vous êtes engagés à contracter un prêt pour couvrir la part restant finalement à la charge de la Ville.

Or, par lettre du 12 Juillet, M. le Préfet nous fait connaître que le délai d'application de la loi du 11 Octobre 1940, dont nous demandions le bénéfice, est expiré. Il demande, en conséquence, de compléter le dossier par une nouvelle délibération sollicitant l'admission du projet considéré dans le plan d'équipement national prévu par la loi du 6 Avril 1941.

Nous vous proposons de donner satisfaction à cette demande et de solliciter une participation de l'Etat et du Département, en raison du caractère d'intérêt général du projet.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Nous soumettons à votre approbation un marché de gré à gré à passer avec la Société M. Dervaux et Fils, 34 rue Raymond Derain, à

N° 3448

—
Lutte contre le chômage
—

Premier Programme de Grands Travaux
—

2° Tranche : Modification du système ferroviaire
—

Suppression des passages à niveau des chemins dits de Bargues et de l'Épinette
—

Construction d'un passage supérieur et des voies d'accès
—

N° 3449

—
Ecoles primaires élémentaires
—

Fourniture de cahiers
—

Marché Dervaux
—

Marcq-en-Barœul, en vue de la fourniture de cahiers nécessaires aux écoles primaires élémentaires.

L'importance de ce marché, soit 23.543 frs 90, sera prélevée sur le crédit inscrit au budget ordinaire de 1941, sous l'article 194 « Ecoles primaires élémentaires et maternelles — Dépenses diverses ».

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3450

MESSIEURS,

Personnel
des cantines
scolaires

Assurance contre
les accidents

Suivant police N° 8.000, la Compagnie Helvetia, dont le siège social est à Paris, 46 rue de Londres, garantit contre les accidents du travail le personnel des cantines scolaires comprenant cuisinières et aides.

Ces établissements ayant cessé de fonctionner en Mai 1940, la police avait été suspendue.

Lors de la remise en activité, les conditions d'exploitation étant changées, nous avons été amenés à souscrire un avenant garantissant en sus le personnel chargé de l'accompagnement et de la surveillance des enfants.

De ce fait le montant de la prime annuelle a été porté de 2.278 frs 15 à 6.587 frs 50, non compris frais et impôts. Cette prime est révisable en augmentation en fin d'année d'assurance.

Nous vous demandons de vouloir bien ratifier la passation de cet avenant qui a pris effet le 23 Décembre 1940.

La dépense sera imputée sur l'article 420 du Budget Primitif de 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3451

MESSIEURS,

« Nos Petits
au Grand Air »

Reconnaissance
d'utilité
publique

Avis

L'Association « Nos Petits au Grand Air », dont le siège est à Lille, 256 bis boulevard Victor Hugo, sollicite la reconnaissance comme établissement d'utilité publique.

Cette œuvre poursuit un but éminemment utile en procurant aux

enfants déficients des écoles maternelles publiques de notre département les bienfaits d'un séjour au grand air à l'époque des vacances.

Elle est une des rares œuvres dont puissent bénéficier les tout petits de 2 à 6 ans, les colonies scolaires n'admettant, en principe, les enfants qu'à l'âge de sept ans.

Nous estimons que cette organisation répond à une nécessité vitale dans notre département où dominent les cités industrielles surpeuplées et nous vous proposons dès lors d'émettre un avis favorable à la reconnaissance d'utilité publique de cette œuvre.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Pour assurer le ravitaillement civil de la population de notre Ville, la Société Vermynck et C^{ie}, 90, rue Abélard, à Lille, a été appelée à fournir en location du matériel automobile.

Le montant de la location s'élève à treize mille cinq cents francs environ.

Nous vous demandons de nous autoriser à passer, avec cette firme, un marché de gré à gré.

La dépense sera prélevée sur le solde créditeur du poste S.H.B. « Ravitaillement Civil ».

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de son testament en date du 1^{er} Juillet 1927, déposé au rang des minutes de M^e Senlis, notaire à Lille, M. Louis Rigaux, décédé à Lille le 2 Juin 1939, a fait diverses libéralités en faveur d'établissements publics et d'utilité publique et a légué notamment :

a) aux Hospices, le capital nécessaire pour pouvoir, avec le revenu en rente française la plus avantageuse, créer deux lits et entretenir deux orphelins ;

b) à l'Œuvre des Aveugles Civils et de Guerre, la somme de cinquante mille francs ;

N° 3452

—
Ville de Lille

—
Ravitaillement
Civil

—
Marché
—

N° 3453

—
Legs Rigaux

—
Avis
—

c) à l'Œuvre des Enfants Tuberculeux, la somme de cinquante mille francs ; ;

d) à l'Œuvre de la Lutte contre le Cancer, la somme de cinquante mille francs.

Suivant délibérations prises respectivement les 6 Janvier, 31 Janvier, 17 Avril et 24 Février 1940, ces établissements ont décidé l'acceptation de ces libéralités.

Celles-ci étant avantageuses pour les œuvres intéressées, nous vous proposons d'émettre un avis favorable à l'exécution des délibérations susvisées.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3454

MESSIEURS,

—
Assurance
du personnel
bûcheron

—
Ristourne
sur prime

—
Admission
en recette

« L'Industrielle du Nord », dont le siège social est à Lille, 50 boulevard de la Liberté, qui assure la Ville contre les accidents du travail pouvant survenir au personnel bûcheron, met à notre disposition la somme de 136 frs 30 à titre de ristourne sur le montant de la prime payée pendant l'année 1940.

Nous vous proposons d'admettre en recette la dite somme de 136 frs 30.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3455

MESSIEURS,

—
Assurance
du personnel
des Théâtres

—
Ristourne
sur prime

—
Admission
en recette

La « Providence-Accidents », représentée par M. De Baudus, 11 boulevard de la Liberté, à Lille, met à notre disposition la somme de 4.984 frs 15 à titre de ristourne sur le montant de la prime payée en 1939 pour l'assurance contre les accidents du travail du personnel des théâtres municipaux.

Nous vous proposons d'admettre cette somme en recette.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M^{me} Willøy, 2 rue Baudin, à Paris, est redevable envers la Ville d'une somme de 115 frs 30 pour remboursement de la prime d'assurance de l'immeuble 176 rue Nationale dont elle était locataire jusqu'à Mai 1940.

Elle sollicite l'exonération de cette dette, faisant valoir qu'elle a, lors de son départ, abandonné dans l'immeuble toute une installation de chauffage central dont la Ville va profiter.

Etant donné que cette opération a, en effet, été avantageuse pour la Ville, nous vous proposons d'admettre en non valeur la somme de 115 frs 30 susvisée.

Adopté.

N° 3456

—
Remboursement
de prime
d'assurance

—
Admission
en non valeur

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Des accidents sont survenus à divers véhicules appartenant à la Ville.

Nous avons pressenti les auteurs responsables de ces accidents, lesquels, par l'intermédiaire de la « Défense Automobile et Sportive », 32 boulevard de la Liberté à Lille, ont accepté de nous rembourser le montant des dégâts.

Nous vous proposons dès lors de décider l'admission en recette des sommes reprises au tableau ci-dessous :

N° 3457

—
Dégâts à divers
véhicules

—
Admission
en recette

NATURE DU VÉHICULE	DATE DE L'ACCIDENT	AUTEUR RESPONSABLE	MONTANT DES DÉGÂTS
Auto 2154 MD	16 Février 1939	M. Honoré, rue des Stations 75, Lille.	720 Frs
Auto Ville de Lille N° 2	2 Janvier 1941	Maison Delhayé, Abscon, Nord.	1.000 Frs
Berline N° 22	31 Mars 1941	Maison Trefelle, 59 rue de Douai, Lille.	685 Frs
Berline N° 46	2 Avril 1941	Coopérateurs, rue Jules Guesde, Lomme.	90 Frs
Auto 2815 MD 5	10 Avril 1941	M ^{me} Fleurigant Odette, 4 rue Georges Maertens, Lille.	300 Frs

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3458

*Bris d'une glace
rue du Molinel**Règlement*

MESSIEURS,

Le 30 Avril dernier, en exécutant une manœuvre rue du Molinel, un camion allemand a renversé un candélabre, lequel, dans sa chute, est venu briser la vitrine de l'immeuble portant le N° 125.

Un rapport relatant les circonstances de cet accident a été dressé par la Feldgendarmérie.

M. Lalisce, propriétaire de l'immeuble endommagé, nous demande le paiement d'une indemnité en compensation du préjudice subi et produit, à l'appui de sa réclamation, un devis fixant à 2.200 frs la réfection de la vitrine.

Etant donné que les dommages ont été occasionnés par un candélabre appartenant à la Ville, nous vous proposons de décider le règlement à M. Lalisce d'une indemnité de cette importance, étant entendu qu'un recours sera exercé contre l'Etat, la cause essentielle de l'accident résultant du fait des troupes d'occupation.

La dépense sera prélevée sur l'article 424 « Dépenses nécessitées par la Guerre ».

*Adopté.***RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 3459

*Poste d'Octroi**Location
267 rue du Long
Pot*

MESSIEURS,

Suivant bail en date du 27 Avril 1931, M. Bonte, industriel, avait consenti à la Ville, moyennant un loyer annuel de 1.200 francs plus charges, la location d'un immeuble sis à Lille, 267, rue du Long Pot, où est installé un poste d'Octroi.

Depuis l'expiration du bail, 31 Mai 1940, nous n'avions pu toucher le propriétaire parti en France libre.

Celui-ci nous révèle à présent son adresse et sollicite le paiement des loyers, nous donnant implicitement son acceptation à la prorogation du bail aux mêmes conditions.

Etant donné que nos services occupent toujours l'immeuble, nous vous proposons de décider le renouvellement de la location, à titre verbal, dans les mêmes conditions que précédemment.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Par circulaire du 8 Avril 1941, relative aux fournitures et travaux effectués pour le compte des communes, M. le Ministre de l'Intérieur rappelle qu'il y a lieu de passer des marchés écrits lorsqu'il s'agit de dépenses qui se renouvellent périodiquement au cours d'une même année et pour lesquelles le montant de la dépense annuelle est prévisible et dépasse 6.000 francs.

Conformément à ces dispositions, il convient de passer des marchés avec les négociants qui nous fournissent les matières et matériaux nécessaires à l'exécution des travaux confiés à la main d'œuvre municipale et avec les entreprises qui nous livrent des objets fabriqués.

Nous vous prions par suite de nous autoriser à passer des marchés de gré à gré avec les maisons désignées ci-après.

Les prix de règlement qui sont susceptibles de modifications suivant la variation des conditions économiques, seront débattus d'accord avec le Service avant exécution des commandes.

N° 3460
—
*Bâtiments
Communaux*
—
*Fourniture
de matières,
de matériaux,
d'objets
fabriqués*
—
Marchés
—

NATURE DES FOURNITURES ET DÉSIGNATION DES NÉGOCIANTS ET ENTREPRISES	DÉPENSE APPROXIMA- TIVE
<i>Matériaux de construction :</i>	
J. Danset, 28 Quai de l'Ouest	40.000
<i>Métaux :</i>	
D'Halluin Namur Victor et Fils, 60 boulevard des Ecoles	15.000
Etablissements Brossette et Fils, 1 et 3 rue de La Madeleine	15.000
<i>Peinture, mastic, vitrerie :</i>	
Haghebaert et Fremaux, 282 rue Pierre Legrand	30.000
Société Les Fils de Lévy Finger, 14 place du Lion d'Or	10.000
Société Pouey et C ^{ie} , 36-38 rue Vergniaud	20.000
Société Lejeune et C ^{ie} , 74-76 rue du Molinel	20.000
<i>Quincaillerie, outillage, matériel :</i>	
Trénois et Décamps, 40-42 rue des Arts	50.000
Tampleu Frères, 15 rue d'Arras	50.000
Maurice Desmarests, 2 rue St-Hubert	15.000
A. Fournier, 82 rue de l'Hippodrome	10.000

NATURE DES FOURNITURES ET DÉSIGNATION DES NÉGOCIANTS ET ENTREPRISES	DÉPENSE APPROXIMA- TIVE
<i>Robinetterie :</i>	
Victor Catry et C ^{te} , 12 bis rue des Bouchers	20.000
<i>Mobilier :</i>	
G. Rousseau, 232 rue des Bois-Blancs	20.000
Jules Houssen, 82 rue St-André	20.000
Devroudt Père et Fils, 167 rue de l'Arbrisseau	20.000
<i>Clôtures en béton armé :</i>	
Etablissements Proci, rue Sadi-Carnot, St-André	20.000

Les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget et relatifs aux bâtiments communaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3461.

MESSIEURS,

Bâtiments
Communaux

Travaux
d'entretien
et autres

Deuxième
série de marchés

En vue de l'exécution des travaux dans les bâtiments communaux, et à la suite d'une consultation à laquelle plus de cinquante entreprises ont répondu, vous nous avez autorisé, lors de votre réunion du 3 Avril dernier, à passer une série de marchés.

Nous vous prions aujourd'hui de retenir la deuxième série d'offres désignée ci-après. Ces offres sont faites sur la base de la série de prix des Bâtiments de la Région du Nord, édition 1939, modifiée par ses correctifs, et de l'application d'un rabais.

NATURE DES TRAVAUX ET DÉSIGNATION DES ENTREPRENEURS	RABAIS CONSENTI	DÉPENSE APPROXIMA- TIVE
Charpente-Menuiserie-Quincaillerie		
M. Josué Cuppens, 45 Bd. Vauban	12 %	30.000 F.
Plomberie eau et gaz		
M. Louis Eycken, 29 rue de la Monnaie.....	15 %	20.000 F.
M. François Equinet, 124 rue Solférino.....	10 %	20.000 F.
Serrurerie		
M. Arthur Didier, 23 rue de la Halle.....	18 %	20.000 F.
Carrelage		
M ^{me} V ^o Bauters, 14 rue Félix Faure, La Madeleine	16 %	25.000 F.
M. Jules Barthels, 14 rue de Fleurus	10 %	25.000 F.

Les dépenses seront imputées sur les différents crédits ouverts au budget et relatifs à l'exécution, dans les bâtiments communaux, des travaux habituellement confiés aux entrepreneurs de l'entretien.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Le 28 Juin 1941, une Commission composée de MM. Dompain, adjoint au maire ; Bour et Claes, conseillers municipaux ; Fauvet, ingénieur, chef du Service des Bâtiments ; Maillet, architecte, s'est rendue à l'établissement de bains du quartier de Moulins-Lille, à l'effet de procéder à la réception définitive des travaux désignés ci-après :

N° 3462
—
Programme des
Grands Travaux
—
Bains-douches
du quartier
de Moulins-Lille
—
Travaux
—
I. — Réception
définitive ;
—
II. — Décomptes
définitifs.
—

N° DES LOTS	INDICATION DES TRAVAUX	DÉPENSES AUTORISÉES	DÉCOMPTES DÉFINITIFS
1	Terrassement, fondations, maçonnerie, canalisations, cimentage, dallage, décoration, pierre reconstituée	780.000 Frs	751.568 Frs 17
2	Carrelage et revêtement	93.000 Frs	86.649 Frs 01
3	Plâtrerie	36.743 Frs 55	39.025 Frs 46
4	Charpente, escaliers, planchers, menuiserie, quincaillerie (marché résilié au cours de l'exécution des travaux).....	73.730 Frs	31.153 Frs 45
6	Béton armé	290.582 Frs 56	281.662 Frs 57
4	Charpente, menuiserie, quincaillerie (nouvelle adjudication)	114.950 Frs	96.225 Frs 95

La Commission a reconnu que les travaux exécutés satisfont aux conditions des cahiers des charges et se trouvent en bon état d'entretien. Elle a décidé, par suite, d'en prononcer la réception définitive.

En conséquence, nous vous prions d'homologuer le procès-verbal de cette réception et d'approuver les décomptes définitifs tels qu'ils sont présentés.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3463
Programme de
Grands Travaux

—
Institut
Denis Diderot

—
Installation
de vestiaires
Lot A

I. — Réception
définitive

II. — Décompte
définitif ;

MESSIEURS,

Le 28 Juin 1941, une Commission composée de MM. Dompain, adjoint au Maire ; Bour et Claes, conseillers municipaux ; Fauvet, ingénieur, chef du Service des Bâtiments ; Alleman et Chenal, architectes, s'est rendue à l'Institut Denis Diderot à l'effet de procéder à la réception définitive des travaux désignés ci-dessous :

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	DÉPENSES AUTORISÉES	DÉCOMPTE DÉFINITIF
Installation de vestiaires	79.810 Frs	76.701 Frs
Lot A. Armoires collectives de classes		

La Commission a reconnu que les travaux exécutés satisfont aux conditions du marché et se trouvent en bon état d'entretien. Elle a décidé, par suite, d'en prononcer la réception définitive.

En conséquence, nous vous prions d'homologuer le procès-verbal de cette réception et d'approuver le décompte définitif tel qu'il est présenté.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3464

—
Lutte contre
le chômage

—
Grands Travaux
d'édilité

—
Fourniture
de sable

—
Marché

MESSIEURS,

Nous avons procédé à un appel d'offres en vue de la fourniture de cinq cents tonnes de sable graveleux nécessaires à l'exécution des grands travaux.

Huit négociants en matériaux ont été consultés ; quatre ont répondu à notre appel et ont remis les prix suivants :

Les Industries du Bâtiment	72 frs 45 la tonne	
M ^{me} Veuve Louis Collin et Fils	72 frs	»
Les Carrières Réunies	71 frs 60	»
M. François Bernard	70 frs	»

M. François Bernard, 55 rue Jeanne d'Arc, ayant fait l'offre la plus avantageuse pour la ville, nous vous proposons, d'accord avec votre Commission du Plan, d'accepter pour valoir marché la soumission qu'il a souscrite.

La dépense en résultant, soit environ trente-cinq mille francs, sera imputée sur les crédits ouverts pour l'exécution des Grands Travaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Par suite de l'occupation partielle, par l'autorité allemande, des terrains constituant le lot n° 5 sis à la sortie de la gare Saint-Sauveur, nous n'avons pu entreprendre jusqu'à présent que le dérasement de la partie nord de ce lot.

Il nous est permis maintenant d'achever l'œuvre commencée.

Les travaux restant à exécuter dans la partie sud comprennent :

1. — La construction d'un ouvrage destiné à remplacer le fossé assurant présentement l'écoulement des eaux ;
2. — Le dérasement proprement dit ;
3. — La démolition des murs des fortifications et des casemates.

Le devis estimatif se monte à 1.920.000 francs.

Votre Commission du Plan a donné un avis favorable à ce projet dont l'exécution en régie sera confiée aux ouvriers de nos chantiers de grands travaux.

Nous vous proposons, dès lors, d'approuver le dossier que nous vous soumettons et de décider la réalisation dudit projet.

La dépense sera imputée sur le crédit ouvert au budget supplémentaire sous la rubrique « Lutte contre le chômage. Grands travaux d'édilité ».

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Les travaux de dérasement de la fortification entrepris par la Ville nécessitent d'importants transports de terre et de matériaux, qu'il n'est pas toujours possible d'effectuer à la brouette ou en wagonnets.

Pour prévenir ces inconvénients, vous avez déjà adopté, lors d'une précédente séance, divers marchés de transports automobiles. Mais en

N° 3465

Lutte contre
le chômage

Premier
programme de
grands travaux

1^{re} Tranche :
Démantèlement
Achèvement
du lot n° 5

Travaux en régie

N° 3466

Lutte contre
le chômage

Grands Travaux
d'édilité

Transports
hippomobiles
de terre
ou de matériaux

Marchés

raison des difficultés d'approvisionnement en essence, les entrepreneurs ne peuvent assurer tous les transports. Aussi avons-nous dû faire appel à des entrepreneurs disposant de chevaux.

Sur un certain nombre de transporteurs sollicités, deux seulement ont consenti à nous faire des offres.

Ce sont : M^{me} V^o J. Tembremande, demeurant 2 rue Lamartine, à La Madeleine, qui consent le prix de 25 frs l'heure, pour un tombereau à un cheval, et M. Mio, 72 rue Fénelon, à Lille, qui demande pour le même service 220 frs à la journée.

Ces prix étant inférieurs à ceux pratiqués couramment dans la région, nous vous demandons d'approuver les marchés que nous vous soumettons, à passer avec ces firmes.

La dépense, évaluée respectivement à cinquante mille et à soixante-quinze mille francs, sera imputée sur les crédits ouverts pour l'exécution des programmes des grands travaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

N° 3467
—
*Entretien
des trottoirs
des voies
publiques*
—

*Fourniture de
1.450 mètres
de bordure
en béton*
—
Marché
—

Nous avons procédé à un appel d'offres en vue de la fourniture d'environ 1.450 mètres de bordure en béton.

Quatre négociants en matériaux ont été consultés et un avis a été inséré dans la presse locale.

Malgré cette publicité, seuls les Etablissements Proci, de Saint-André-lez-Lille, ont répondu à notre appel ; ils demandent 55 francs le mètre courant.

Nous vous proposons, dès lors, d'accepter pour valoir marché la soumission souscrite par cette firme.

La dépense en résultant, soit environ soixante-dix neuf mille sept cent cinquante francs, sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 129 du Budget Primitif de l'exercice 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Nous avons procédé à un appel d'offres en vue de la fourniture de cinq cents tonnes de sable graveleux nécessaires à l'exécution des travaux de voirie.

Huit négociants en matériaux ont été consultés ; quatre ont répondu à notre appel et ont remis les prix suivants :

Les Industries du Bâtiment	72 frs 45 la tonne
M ^{me} V ^o Louis Collin et Fils	72 frs »
Les Carrières Réunies	71 frs 60 »
M. François Bernard	70 frs »

M. François Bernard, 55 rue Jeanne d'Arc, ayant fait l'offre la plus avantageuse, nous vous proposons d'accepter pour valoir marché la soumission qu'il a souscrite.

La dépense en résultant, soit environ trente-cinq mille francs, sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 130 du Budget Primitif de l'exercice 1941.

Adopté.

N° 3468
—
Travaux de voirie
—
Fourniture de sable
—
Marché
—

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Nous avons procédé à un appel d'offres en vue de la fourniture d'environ mille tonnes de sable de l'Aisne, de Seine ou de l'Oise.

Sept négociants en matériaux ont été consultés ; quatre ont répondu à notre appel et ont remis les prix suivants :

M ^{me} V ^o Louis Collin et Fils	76 frs 50 la tonne
M. Léon Danel	76 frs 50 »
M. Jules Sancet	72 frs 80 »
M. François Bernard	69 frs 75 »

M. François Bernard, 55 rue Jeanne d'Arc, ayant fait l'offre la plus avantageuse pour la Ville, nous vous proposons d'accepter pour valoir marché la soumission qu'il a souscrite.

La dépense en résultant, soit environ soixante-neuf mille sept cent cinquante francs (69.750 frs), sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 130 du Budget Primitif de l'exercice 1941.

Adopté.

N° 3469
—
Entretien des voies publiques
—
Fourniture de 1.000 tonnes de sable
—
Marché
—

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3470

—
*Emprise
 sous la voie
 publique
 rue de Mulhouse*
 —

*Installation
 d'un caniveau
 pour tuyauterie
 d'eau*
 —

MESSIEURS,

MM. Paul Leblan et Fils, filateurs, rue de Mulhouse, à Lille, sollicitent l'autorisation de construire un caniveau coupant de biais la rue de Mulhouse, entre les deux usines de leur firme sises de chaque côté de cette rue.

Ce caniveau doit recevoir deux tuyaux de 150/159 de diamètre, sans aucun joint dans la traversée de la chaussée, destinés à amener de l'eau chaude dans les salles de la filature, pour l'alimentation des bacs des métiers à filer au mouillé.

Nous vous proposons d'accorder l'autorisation sollicitée, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de cinq cents francs.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3471

—
*Transport
 de charbons*
 —

Marché
 —

MESSIEURS,

En raison des circonstances, nous avons dû faire appel à différentes entreprises de camionnage pour effectuer le transport des charbons entreposés dans nos chantiers, aux écoles de la Ville.

M. Léopold Wauters, 20 rue St-Eloi, à Lille, ayant consenti à faire ces transports au prix de 60 frs la tonne, nous vous demandons de nous autoriser à passer avec cet entrepreneur un marché dont l'importance est évaluée à 9.600 francs.

Nous vous prions de décider qu'en raison des bas prix faits par M. Wauters, les frais d'enregistrement, timbres et autres, seront à la charge de la Ville.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3472

—
*Matériel
 hippomobile*
 —

Fournitures
 —

Marché
 —

MESSIEURS,

En vue de l'équipement des chevaux de notre Service de la Propreté Publique, de la Collecte des ordures ménagères et des transports hippomobiles, M. Druelle-Dervaux, négociant en bourrellerie, 51 rue

Nationale, à Wattignies, ancien adjudicataire de la Ville, a été appelé à nous fournir du matériel et les produits d'entretien indispensables.

Nous vous demandons de nous autoriser à passer avec ce fournisseur le marché de gré à gré que nous vous soumettons.

La dépense, évaluée à 24.000 francs, sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 127 du Budget Primitif de l'exercice 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Le bois nécessaire aux réparations des véhicules de notre Service de la Propreté Publique, de la Collecte des ordures ménagères et des Transports hippomobiles, devenant de plus en plus rare dans le commerce, nous avons envisagé l'utilisation de 80 arbres d'essences diverses, situés sur les fortifications actuellement livrées à la pioche des démolisseurs.

Toutefois, les moyens dont nous disposons ne nous permettant ni d'abattre ces arbres ni de les débiter, il importe de confier ce travail à une maison spécialisée.

Sollicités à cet effet, les Etablissements Thomas et C^{ie}, 4 quai Géry Legrand, acceptent de s'en charger à des conditions intéressantes pour la Ville.

Nous vous demandons de nous autoriser à passer avec cette firme le marché que nous vous soumettons.

La dépense, évaluée à 60.000 francs, sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 127 du Budget Primitif de l'exercice 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Le Bureau d'Administration du Lycée de jeunes filles soumet à notre agrément sa décision motivée de rajustement des tarifs des repas pris à l'Internat.

N° 3473

—
*Services
hippomobiles*

—
*Abatage
et débitage
d'arbres*

—
Marché
—

N° 3474

—
*Lycée
de Jeunes Filles*

—
*Internat
Municipal*

—
Tarif des repas

—
Rajustement
—

Le Bureau fixe — avec effet du 1^{er} Octobre 1941 :

- à 15 frs au lieu de 12 frs, le prix du déjeuner ou dîner pris par les professeurs ;
- à 15 frs au lieu de 10 frs, le prix du repas (déjeuner ou dîner) pris par les élèves de passage (externes) ;
- à 20 frs, la somme à percevoir des élèves de passage pour séjour temporaire à l'Internat, ce prix s'entendant pour une nuit et le service du petit déjeuner.

Ces nouveaux taux étant raisonnables, nous vous prions de vouloir bien émettre un avis favorable à leur homologation par l'Autorité Supérieure.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

N° 3475
—
*Lycée
de Jeunes Filles*
—
*Internat
Municipal*
—
Pension
—
Nouveau tarif
—
Avis
—

Le Bureau d'Administration du Lycée de Jeunes filles nous soumet, pour avis, sa délibération du 23 Juillet 1941 fixant à 6.300 francs le tarif d'internat applicable dès le 1^{er} Octobre 1941.

Le relèvement à ce taux de la pension annuelle répond aux exigences de gestion de l'Etablissement.

Dès lors, nous vous prions de vouloir bien émettre un avis favorable à l'homologation dudit Tarif par l'Administration Supérieure.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

N° 3476
—
*Lycée
de Jeunes Filles*
—
*Internat
Municipal*
—
*Autorisations
spéciales
budgétaires*
—
Avis
—

Le Bureau d'Administration du Lycée de Jeunes Filles nous transmet, pour avis, un cahier d'autorisations spéciales budgétaires établi en sa réunion du 23 Juillet 1941.

Les recettes et dépenses additionnelles que comporte ce document totalisent respectivement une somme de 310.000 francs.

En voici le détail :

Recettes :

Art. 1. — Avance de la Ville	100.000, »
Art. 2. — Boursières Nationales. Pension	147.000, »
(Présence de 70 normaliennes).	
Art. 3. — Pension	63.000, »
(Arrivée de 30 élèves internes).	
Total	<u>310.000, »</u>

Dépenses :

Art. 1. — Avance de la Ville. Remboursement	100.000, »
Art. 2. — Personnel	8.000, »
(Par suite du renforcement de l'effectif).	
Art. 3. — Nourriture	197.500, »
(Par suite de la présence de 100 internes).	
Art. 4. — Blanchissage	2.000, »
(Crédit supplémentaire motivé par l'accroissement de l'effectif).	
Art. 5. — Médicaments	500, »
(Crédit supplémentaire motivé par l'accroissement de l'effectif).	
Art. 6. — Entretien de mobilier	2.000, »
(Le crédit principal étant insuffisamment doté).	
Total	<u>310.000, »</u>

L'avance de 100.000 francs à consentir par la Ville a fait l'objet de votre délibération N° 3382 du 5 Juillet 1941. Le mandatement n'en est effectué qu'au fur et à mesure des besoins.

Les inscriptions budgétaires additionnelles précitées n'appelant aucune observation, nous vous prions de vouloir bien émettre un avis favorable à leur approbation.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3477

Bureau
de BienfaisanceAutorisation
de poursuites
contre
des locataires

Avis

MESSIEURS,

Aux termes d'une délibération du 29 Avril 1941, la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance sollicite l'autorisation d'engager des poursuites contre M. et M^{me} Hainaut, locataires d'une maison sise 8 place du Docteur Martin, à Lambersart, et à M. et M^{me} Macq, locataires d'un appartement, 305 bis avenue de Dunkerque, à Lomme, débiteurs d'une année de loyer.

Etant donné que ces locataires ont des ressources suffisantes pour permettre d'acquitter leurs dettes envers le Bureau de Bienfaisance, nous vous proposons d'émettre un avis favorable à l'exécution de la délibération susvisée.

*Adopté.***RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 3478

Cantines scolaires

Achat
de fromage blanc

Marché

MESSIEURS,

En vue d'assurer l'approvisionnement en fromage blanc des cantines scolaires pendant l'année en cours, il a été demandé à la Laiterie Carpentier, 1 rue Pasteur, Fâches-Thumesnil, à quelles conditions elle pourrait fournir environ 2.000 kilogrammes de cette denrée.

Ladite Maison s'engage à effectuer la livraison au fur et à mesure des besoins du service moyennant le prix de 8 francs le kilogramme.

Nous vous proposons de nous autoriser à souscrire avec la Maison Carpentier le marché nécessaire et de décider que les droits de timbre et d'enregistrement auxquels ledit marché donnera lieu seront pris en charge par la Ville, en raison des prix très réduits consentis par le fournisseur.

La dépense sera imputée sur l'article 420 du Budget Primitif de 1941.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

La Société « Les Fils d'Oscar Seys », dont le siège social est à Lille, 38 rue Saint-Sébastien, a fourni à la Ville, pour les cantines scolaires, en janvier 1941 :

266 kilos de saucisson au jambon au prix de 22 frs le kilo ;

215 kilos de pâté ordinaire au prix de 20 frs le kilo ;

269 kilos de poitrines salées au prix de 47 frs le kilo.

Afin de régulariser cet achat, nous vous demandons de nous autoriser à souscrire le marché que nous vous soumettons.

En raison des prix réduits consentis par le fournisseur, nous vous prions de décider que les droits de timbre et d'enregistrement auxquels le marché donnera lieu seront supportés par la Ville.

La dépense, s'élevant à 22.795 frs, non compris droits de timbre et d'enregistrement, sera imputée sur l'article 420 du Budget Primitif de 1941.

Adopté.

N° 3479

—
Cantines scolaires

—
*Fourniture
de viande*

—
Marché
—

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Au cours du deuxième trimestre écoulé, l'Entreprise P. Rouzé et C^e, 18 rue de Marquillies, a été autorisée à continuer le déversement, dans les fossés de la fortification aux abords de la Porte de Gand, des terres provenant d'un chantier en cours à la Caserne Kléber.

Dans votre dernière séance, vous avez ratifié l'autorisation exceptionnelle accordée à ladite entreprise moyennant le versement de la somme de 20 francs par mètre cube de terre déversée.

Les déversements opérés pendant ce deuxième trimestre s'élèvent à 165 mètres cubes, soit 3.300 francs.

Nous vous prions de vouloir bien admettre cette somme en recette.

Adopté.

N° 3480

—
*Déversement
de terres
dans les fossés
de la fortification
Porte de Gand*

—
*Admission
en recette*
—

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3481

*Location
de matériel**Admission
en recette***MESSIEURS,**

En vue d'accélérer la réalisation de notre programme de démantèlement, et par cela même de faciliter l'embauchage de chômeurs, nous avons consenti à divers entrepreneurs adjudicataires la location de matériel de voie de 0,60.

Les sommes dues par les entrepreneurs, pour la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 1941, sont les suivantes :

I. — Société Caroni et Leccœuche, 22 rue Saint-Quentin à Lille	8.112,35
II. — M. François Wattiez, 13 rue du Cœur Joyeux, Lomme	5.691,00
III. — Entreprises réunies : Nord-France, Société Générale d'Entreprises, Etablissements Carette-Dubureq, 6 rue Viala à Lille	1.899,00
IV. — Entreprises réunies : Carlier, Jonequez Frères, Rateau, 71 rue Bonte-Pollet	1.526,65
Total	<u>17.229,00</u>

D'accord avec votre Commission du Plan, nous vous prions de vouloir bien admettre en recette la somme de 17.229 francs.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3482

*Vente d'arbres .**Admission
en recette***MESSIEURS,**

Nous avons procédé à un appel d'offres en vue de la vente de quatre frênes sur pied, situés près de l'Hospice Général, dans les limites du lot de dérasement N° 8. Les travaux d'abatage et d'enlèvement ainsi que tous frais, droits et taxes, étaient à la charge de l'acquéreur éventuel.

Dix-huit entreprises ont été consultées ; deux ont offert :

1° La Société Immobilière et Forestière Landaise, 803 avenue de Dunkerque à Lomme	200 frs
2° M. Angelaere, 22 rue du Barbier Maes à Lille	800 frs

Cette dernière offre étant la plus avantageuse pour la Ville, nous vous prions, d'accord avec votre Commission du Plan, de vouloir bien la ratifier et admettre en recette la somme de huit cents francs.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Nous avons procédé à un appel d'offres en vue de la vente d'un lot de 25 arbres sur pied, situés Porte de Gand, dans les limites du lot de dérasement N° 7. Les travaux d'abatage et d'enlèvement ainsi que tous frais, droits et taxes, étaient à la charge de l'acquéreur éventuel.

Dix-huit entreprises ont été consultées ; cinq ont offert :

- | | |
|--|-----------|
| 1° La Société Forestière et Landaise, rue d'Alger, à Saint-André | 550 frs |
| 2° M. Gustave Créteur, 61 rue Francisco Ferrer, à Lille | 1.900 frs |
| 3° M. Raymond Coppens, 21 rue des Meuniers, à Lille | 3.100 frs |
| 4° MM. Joncquez Frères, 47 rue Bonte-Pollet, à Lille | 3.200 frs |
| 5° M. Fernand Delage, 18 impasse Ste-Agnès, à Lille | 5.000 frs |

Cette dernière offre étant la plus avantageuse pour la Ville, nous vous prions, d'accord avec votre Commission du Plan, de vouloir bien la ratifier et admettre en recette la somme de cinq mille francs.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Charles-Victor Lecat, Chef de Bureau de 1^{re} classe, né à Lille le 26 Décembre 1881, sollicite la liquidation de sa pension de retraite à partir du 1^{er} Janvier 1942.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Octobre 1905, M. Lecat aura effectué, au 31 Décembre 1941, trente-et-un ans sept mois vingt-cinq jours de services civils, trois ans de service militaire légal et quatre ans sept mois cinq jours de services

N° 3483

—
Vente d'arbres

—
*Admission
en recette*

N° 3484

—
*Liquidation
de pension*

—
*Services
Municipaux*

—
Lecat Charles

militaires de guerre soit ensemble : trente-neuf ans et trois mois de services effectifs ouvrant droit à pension avec un traitement moyen de 33.223 frs 10 pendant les trois dernières années.

Ci-après la liquidation établie en conformité des dispositions de l'article 10 du règlement :

Services civils :

Trente-et-un ans : 31/60 de 33.223, 10 =	17.165,26
Sept mois : 7/12 de 1/60 de 33.223,10 =	323,00
Vingt-cinq jours : 25/360 de 1/60 de 33.223,10 =	38,45

Services militaires :

Sept ans : 7/50 de 33.223,10 =	4.651,23
Sept mois : 7/12 de 1/50 de 33.223,10 =	387,60
Cinq jours : 5/360 de 1/50 de 33.223,10 =	9,22

Bénéfices de campagne :

Huit ans : 8/50 de 33.223,10 =	5.315,69
Sept mois : 7/12 de 1/50 de 33.223,10 =	387,60

Total 28.278,05

Toutefois, le taux de la pension ne pouvant dépasser, en sus du minimum, la valeur de quinze annuités supplémentaires, se trouve réduit au maximum ci-après :

Pension minimum d'ancienneté : 33.223,10 : 2 =	16.611,55
Annuités supplémentaires : 15/50 de 33.223,10 =	9.966,93

Total (arrondi au franc) 26.578,00

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service à compter du 1^{er} Janvier 1942, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Adopté.

N° 3485

Liquidation
de pension

Services
Municipaux

V^{re} Meersseman
Marcel-Pierre
Meersseman

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Marcel-Auguste Meersseman, concierge de 1^{re} classe, né à Houterque (Nord), le 11 Janvier 1893, est décédé à Lille le 22 Mai 1941, laissant veuve son épouse, née Emma-Maria Baey, qui sollicite la liqui-

dation de pension à laquelle elle a droit conformément aux dispositions de l'article 14 du Règlement de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Tributaire de la dite Caisse depuis le 1^{er} Mars 1923, M. Meersseman comptait, au moment de son décès, dix-huit ans deux mois et vingt-deux jours de services civils, avec un traitement moyen de 19.415 frs 83, y compris 1/5 pour avantages en nature, pendant les trois dernières années.

Ne pouvant obtenir présentement, en raison des circonstances, l'état signalétique et des services militaires de l'intéressé, dont les années entrent en ligne de compte dans la détermination de la pension, seule est possible, pour l'instant, une liquidation provisoire tenant exclusivement compte des services civils.

Ci-après la liquidation de la pension qui eut été attribuée à M. Meersseman en conformité des dispositions de l'article 4, paragraphe e) du Règlement :

Pour dix-huit ans de services : $18/60$ de 19.415,83 =	5.824,74
Pour deux mois de services : $2/12$ de $1/60$ de 19.415,83 =	53,93
Pour vingt-deux jours de services : $22/360$ de $1/60$ de 19.415,83 =	19,77
Total (arrondi au franc)	<u>5.898,00</u>

Vu les extraits des registres de l'Etat-Civil constatant :

1° que la dame Emma-Maria Baey est née le 30 Mai 1901 à Winnezele (Nord) ;

2° que la dite dame Baey et M. Meersseman ont contracté mariage le 26 Mars 1921 à Ronchin (Nord) ;

3° que du mariage est issu Marcel-Pierre Meersseman, né à Lille le 8 Juillet 1923 ;

4° que M. Meersseman est décédé à Lille le 22 Mai 1941.

Vu le certificat constatant : 1° que le mariage n'a pas été dissous par le divorce ; 2° qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée entre les époux Meersseman-Baey.

Le règlement de la Caisse des Retraites des Services Municipaux duquel il résulte :

1° Art. 14, par. 1 : que M^{me} Vve Meersseman a droit à une pension égale à 50 % de la retraite d'invalidité qu'aurait obtenue le mari le jour de son décès, soit 5.898 frs : 2 = 2.949 frs.

2° Art. 14, par. 4 : que Marcel-Pierre Meersseman a droit jusqu'à l'âge de 21 ans à une pension temporaire égale à 10 % de la pension visée ci-dessus, soit $5.898 \text{ frs} \times 10 \% = 589 \text{ frs}$.

Nous vous prions de vouloir bien : 1° homologuer ces fixations provisoires de pensions ; 2° décider : a) le service desdites pensions à compter du 23 Mai 1941, lendemain du décès de M. Meersseman, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux ; b) qu'il devra être procédé à la liquidation des pensions définitives lorsque nous serons en possession de l'état signalétique nécessaire.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3486

Liquidation
de pension

Octroi

Bressinck Eugène

MESSIEURS,

M. Bressinck Eugène-Joseph, préposé spécial d'Octroi, né à Lille le 20 Novembre 1886, sollicite la liquidation de sa pension de retraite à partir du 1^{er} Décembre 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Janvier 1912, M. Bressinck aura effectué, au 30 Novembre 1941, vingt-cinq ans et cinq mois de services civils, deux ans de service militaire obligatoire et quatre ans six mois de services militaires de guerre, soit ensemble trente et un ans onze mois de services effectifs ouvrant droit à pension, avec un traitement moyen de 19.956,60 pendant les trois dernières années.

Ci-après la liquidation établie en conformité des dispositions de l'article 10 du règlement :

Services civils :

Vingt-cinq ans : $25/50$ de 19.956,60 =	9.978,30
Cinq mois : $5/12$ de $1/50$ de 19.956,60 =	166,30

Services militaires :

Six ans : $6/50$ de 19.956,60 =	2.394,79
Six mois : $6/12$ de $1/50$ de 19.956,60 =	199,56

Bénéfices de campagnes :

Quatre ans : $4/50$ de 19.956,60 =	1.596,52
Six mois : $6/12$ de $1/50$ de 19.956,60 =	199,56

Bonification pour avoir élevé quatre enfants jusqu'à l'âge de 16 ans :

15 p. 100 de 14.535,03 =	2.180,25
Total (arrondi au franc)	<u>16.715,00</u>

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service, à compter du 1^{er} Décembre 1941, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Blauwart Jules-Edouard, Inspecteur de Sûreté de 1^{re} classe, né à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) le 7 Octobre 1886, sollicite la liquidation de sa pension de retraite à partir du 1^{er} Novembre 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Septembre 1912, M. Blauwart comptera, au 31 Octobre 1941, vingt-neuf ans et deux mois de versements avec un traitement moyen de 19.890 frs 10 pendant les trois dernières années.

Ne pouvant obtenir présentement, en raison des circonstances, l'état signalétique et des services militaires de l'intéressé dont les années entrent en ligne de compte dans la détermination de la pension, seule est possible, pour l'instant, une liquidation provisoire tenant exclusivement compte des services civils.

Ci-après, la liquidation de pension basée sur les services civils et effectuée en conformité de l'article 10 du Règlement.

Vingt-cinq ans de services :

Moitié des émoluments moyens des trois dernières années, soit : 19.890,10 : 2 =	9.945,05
--	----------

Annuités supplémentaires :

Quatre ans : 4/50 de 19.890,10 =	1.591,20
Deux mois : 2/12 de 1/50 de 19.890,10 =	66,30

N° 3487

—
*Liquidation
de pension*

—
Police

—
Blauwart Jules
—

Bonification pour séjour en pays envahi :

Quatre ans : 4/50 de 19.890,10 =	1.591,20
Un mois : 1/12 de 1/50 de 19.890,10 =	33,15
Total (arrondi au franc)	<u>13.226,00</u>

Nous vous prions de vouloir bien : 1° homologuer cette fixation provisoire de pension ; 2° décider : a) le service de la dite pension à compter du 1^{er} Novembre 1941, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux ; b) qu'il devra être procédé à la liquidation de pension définitive lorsque nous serons en possession de l'état signalétique nécessaire.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3488

—
*Liquidation
de pension*

—
Police

—
Décaussin Gaston

MESSIEURS,

M. Décaussin Gaston-Polycarpe, Inspecteur sous-chef de la Sûreté, né à Beauvois-en-Cambrésis (Nord) le 30 Septembre 1886, sollicite la liquidation de sa pension de retraite à partir du 1^{er} Octobre 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Juin 1910, M. Décaussin aura, au 30 Septembre 1941, compte tenu d'une interruption du 1^{er} Février au 30 Juin 1913, trente ans et onze mois de versements avec un traitement moyen de 21.823 frs 60 pendant les trois dernières années.

Ne pouvant obtenir présentement, en raison des circonstances, l'état signalétique et des services militaires de l'intéressé, dont les années entrent en ligne de compte dans la détermination de la pension, seule est possible, pour l'instant, une liquidation provisoire tenant exclusivement compte des services civils.

Ci-après la liquidation de pension basée sur les services civils et effectuée en conformité de l'article 10 du Règlement :

Vingt-cinq ans de services :

Moitié des émoluments moyens des trois dernières années, soit 21.823,60 : 2 =	10.911,80
--	-----------

Annuités supplémentaires :

Cinq ans : 5/50 de 21.823,60 =	2.182,36
Onze mois : 11/12 de 1/50 de 21.823,60 =	400,09
	<hr/>
Total (arrondi au franc)	13.494,00
	<hr/> <hr/>

Nous vous prions de vouloir bien : 1° homologuer cette fixation provisoire de pension ; 2° décider : a) le service de la dite pension à compter du 1^{er} Octobre 1941 par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux ; b) qu'il devra être procédé à la liquidation de pension définitive lorsque nous serons en possession de l'état signalétique nécessaire.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Edmé Emile-Charles-Joseph, Gardien de la Paix de 1^{re} classe, né le 21 Avril 1887 à Lomme (Nord), sollicite la liquidation de sa pension de retraite à compter du 1^{er} Août 1941.

Tributaire de la Caisse des retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Août 1919, M. Edmé a effectué, au 31 Juillet 1941, vingt-deux ans de services civils, deux ans de service militaire légal et quatre ans huit mois de services militaires de guerre, soit ensemble : vingt-huit ans et huit mois de services effectifs ouvrant droit à pension, avec un traitement moyen de 18.090 frs 60 pendant les trois dernières années.

Ci-après la liquidation établie en conformité des dispositions des articles 7 et 10 du règlement, s'agissant pour M. Edmé, ancien combattant 1914-1918, d'une retraite d'ancienneté anticipée.

Services civils :

Vingt-deux ans : 22/50 de 18.090,60 = 7.959,86

Services militaires :

Six ans : 6/50 de 18.090,60 = 2.170,87

Huit mois : 8/12 de 1/50 de 18.090,60 = 241,20

N° 3489

—
*Liquidation
de pension*

—
Police

—
Edmé Emile
—

Bénéfices de campagnes :

Sept ans : 7/50 de 18.090,60 =	2.532,68
Six mois : 6/12 de 1/50 de 18.090,60 =	180,90
	<hr/>
Total (arrondi au franc)	13.085,00
	<hr/> <hr/>

*Adopté.***RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 3490

MESSIEURS,

*Liquidation
de pension**Police**Lecœuvre Gustave*

M. Lecœuvre Gustave, Chef de Bureau de 3^{me} classe au Commissariat Central de Police, né à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), le 4 Septembre 1886, sollicite la liquidation de sa pension de retraite à partir du 1^{er} Octobre 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Janvier 1910, M. Lecœuvre comptera, au 30 Septembre 1941, trente et un ans et neuf mois de versements avec un traitement moyen de 24.273 frs 60 pendant les trois dernières années.

Ne pouvant obtenir présentement, en raison des circonstances, l'état signalétique et des services militaires de l'intéressé dont les années entrent en ligne de compte dans la détermination de la pension, seule est possible, pour l'instant, une liquidation provisoire tenant exclusivement compte des services civils.

Ci-après, la liquidation de pension basée sur les services civils et effectuée en conformité de l'article 10 du Règlement.

Vingt-cinq ans de services :

Moitié des émoluments moyens des trois dernières années, soit 24.273,60 : 2 =	12.136,80
--	-----------

Annuités supplémentaires :

Six ans : 6/50 de 24.273,60 =	2.912,83
Neuf mois : 9/12 de 1/50 de 24.273,60 =	364,10

Bonification pour séjour en pays envahi :

Quatre ans : 4/50 de 24. 273,60 =	1.941,88
Un mois : 1/12 de 1/50 de 24.273,60 =	40,45

Total (arrondi au franc)	17.396,00
	<hr/> <hr/>

Nous vous prions de vouloir bien : 1° homologuer cette fixation provisoire de pension ; 2° décider : a) le service de ladite pension à compter du 1^{er} Octobre 1941 par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux ; b) qu'il devra être procédé à la liquidation de pension définitive lorsque nous serons en possession de l'état signalétique nécessaire.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

M. Lecomte François, Gardien de la Paix de 1^{re} classe, né le 3 Janvier 1896 à Lille a été admis pour raisons de santé à faire valoir ses droits à pension de retraite à partir du 1^{er} Juillet 1941 par notre arrêté du 25 Juin 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Juin 1919, M. Lecomte avait le 30 Juin 1941, vingt-deux ans et un mois de versements avec un traitement moyen de 18.057,43 pendant les 3 dernières années.

Ne pouvant obtenir présentement, en raison des circonstances, l'état des services militaires et de campagnes de l'intéressé, dont les années entrent en ligne de compte dans la détermination de la pension, seule est possible, pour l'instant, une liquidation provisoire tenant exclusivement compte des services civils.

Conformément aux dispositions de l'article 4, paragraphe e) du Règlement, M. Lecomte a droit à une pension pour invalidité, constatée par la Commission de réforme en sa séance du 24 Juin 1941, calculée comme suit :

Vingt-deux ans de services : $22/50$ de 18.057,43 =	7.945,26
Un mois de services : $1/12$ de $1/50$ de 18.057,43 =	30,09
	<hr/>
Total (arrondi au franc)	7.975,00
	<hr/> <hr/>

Nous vous prions de vouloir bien : 1° homologuer cette fixation provisoire de pension ; 2° décider : a) le service de ladite pension, à compter du 1^{er} Juillet 1941, par prélèvement sur le fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux ; b) qu'il devra être procédé à la liquidation de pension définitive lorsque nous serons en possession de l'état des services militaires nécessaire.

Adopté.

N° 3491

—
*Liquidation
de pension*

—
Police

—
Lecomte François
—

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3492

—
Liquidation
de pension—
Police—
Thieffry Henri

MESSIEURS,

M. Thieffry Henri-Charles-Clotaire, Inspecteur principal de la Sûreté, né le 29 Septembre 1886 à Chéreng (Nord), sollicite la liquidation de sa pension de retraite à partir du 1^{er} Octobre 1941.

Tributaire de la Caisse des Retraites des Services Municipaux depuis le 1^{er} Décembre 1910, M. Thieffry aura effectué, au 30 Septembre 1941, trente ans et dix mois de services civils et deux ans de services militaire obligatoire, soit ensemble : trente-deux ans et dix mois de services effectifs ouvrant droit à pension, avec un traitement moyen de 23.490 frs 26 pendant les trois dernières années.

Ci-après la liquidation établie en conformité des dispositions de l'article 10 du règlement :

Services civils :

Trente ans : 30/50 de 23.490,26 =	14.094,15
Dix mois : 10/12 de 1/50 de 23.490,26 =	391,50

Services militaires :

Deux ans : 2/50 de 23.490,26 =	939,61
--------------------------------------	--------

Bonification pour séjour en région envahie :

Quatre ans : 4/50 de 23.490,26 =	1.879,22
Un mois : 1/12 de 1/50 de 23.490,26 =	39,15

Total (arrondi au franc)	<u>17.343,00</u>
--------------------------	------------------

Nous vous prions de vouloir bien homologuer cette fixation de pension et d'en décider le service, à compter du 1^{er} Octobre 1941, par prélèvement sur fonds de la Caisse des Retraites des Services Municipaux.

*Adopté.***RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 3493

—
Théâtre
Sébastopol—
Exploitation
par M. Frady

MESSIEURS,

A maintes reprises, l'autorité allemande nous avait pressenti en vue de la réouverture du théâtre Sébastopol.

En raison des difficultés du moment et de la dépense élevée qu'en-

traînerait, pour la Ville, semblable exploitation, nous n'avions pu donner suite à cette demande.

Une réclamation pressante nous étant à nouveau parvenue, en Février dernier, nous nous sommes entretenu de cette question avec M. Frady, Directeur des Théâtres, qui s'est offert à prendre la Direction non seulement artistique, mais administrative du Théâtre Sébastopol, pendant les mois de Mars et Avril, à la condition de lui laisser l'exclusivité des représentations.

M. Frady s'est engagé à donner des spectacles d'opérettes avec les concours d'une troupe complète : Chef de service, artistes, chœurs, ballet, orchestre, etc... à ses frais, risques et périls, sans que la Ville ait à intervenir en cas de déficit.

Il nous a demandé, en contre-partie, de mettre la salle gratuitement à sa disposition et d'acquitter la prime d'assurance contre l'incendie des bâtiments et contre les accidents pouvant survenir aux tiers spectateurs.

Il a été au surplus convenu que la période de deux mois susvisée pourrait être prolongée à la demande de M. Frady.

Cette combinaison étant avantageuse, nous l'avons acceptée.

Nous vous demandons de ratifier la décision que nous avons prise et d'admettre en recette la somme de 23.502 frs 50 réglée par M. Frady, en remboursement des frais d'éclairage et de chauffage engagés pendant son exploitation.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Aux termes de son testament olographe en date du 3 Juin 1937, M. Raphaël Dallon, en son vivant demeurant à Lille, boulevard de la Liberté 231, y décédé le 7 Juillet 1940, a légué aux Hospices une somme de cinquante mille francs qui devra être employée à l'achat d'un titre de rente 3 % perpétuel sur l'Etat Français dont les arrérages devront, chaque année, servir à concurrence de moitié à l'entretien, pendant la durée de la concession, de la sépulture Janssoone-Dallon, au Cimetière du Sud.

Ces dispositions étant avantageuses pour les Hospices, par délibération du 24 Août 1940, la Commission Administrative de cet éta-

N° 3494

—
Hospices

—
Legs Dallon

—
Avis

—

blissement a décidé de charger M. Lambret, Vice-Président, d'accepter provisoirement et à titre conservatoire le legs particulier de M. Dallon.

Nous vous proposons d'émettre un avis favorable à cette acceptation.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3495

MESSIEURS,

Legs « Liévin »

Acceptation

Aux termes de son testament olographe en date du 15 Mars 1939, déposé au rang des minutes de M^e Fontaine, Notaire à Lille, M. Achille Liévin, décédé à Lille, le 22 Septembre 1939, a légué une somme de cinq mille francs à l'Ecole Monge pour les enfants nécessiteux n'ayant pas de fournitures classiques et une somme de pareille importance à l'Ecole maternelle Broca, pour objets divers comme vêtements pour le bien-être des enfants.

Ces libéralités étant avantageuses pour la Ville, nous vous proposons de décider leur acceptation et d'exprimer nos sentiments de vive gratitude à la mémoire du donateur.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3496

MESSIEURS,

Institutions
charitables
privées

Attribution
de secours
en nature

Ratification

Règlement
de la dépense

De Juin 1940 à fin Juillet 1941, nous avons suppléé à la précarité de ressources de l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres et du Couvent du Bon Pasteur, par l'octroi de secours en vivres.

Les Hospices Civils chargés par nos soins de ravitailler ces œuvres charitables ont été remboursés en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 27 Février 1941 approuvée le 27 Mars suivant, de leurs dépenses au 31 Décembre 1940.

L'Administration Hospitalière nous fait tenir l'état des dépenses afférentes à la période du 1^{er} Janvier au 31 Juillet 1941. Cet état se monte à la somme de 76.670 frs 96.

Nous vous prions de vouloir bien 1° ratifier les attributions de secours en nature touchant la période précitée ; 2° décider : a) le mandatement au profit du Receveur des Hospices de la somme dont

notre Ville est redevable envers l'Etablissement Hospitalier soit, après arrondissement au décime supérieur : 76.671 francs ; b) prélever cette dépense sur l'article 418 du Budget primitif de 1941 libellé « Secours aux habitants privés de ressources ».

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

L'entrepôt des Douanes de la Halle aux Sucres renferme du café destiné à être réparti dans le Nord et le Pas-de-Calais par le Comité institué à cet effet. Les quantités sont sujettes à fluctuations.

Il convient de dégager notre responsabilité pour le cas où un incendie détruirait tout ou partie du stock.

Dans ce but, il a été souscrit par l'intermédiaire de M. Dubois-Prouvost, Directeur d'Assurances, 50 boulevard de la Liberté, avec onze Compagnies françaises de premier ordre, une police collective sous la forme ajustable moyennant une prime de 1,40 o/oo de la valeur des intérêts en cause, avec majoration de 10 %.

Cette combinaison a l'avantage de garantir jusqu'à concurrence de quinze millions de francs les valeurs se trouvant en dépôt. Une prime provisoire est payée d'après la garantie maximum du contrat. En fin d'année d'assurance un redressement est effectué d'après les valeurs successives ayant été déclarées. La différence entre la prime perçue et la prime effectuée ainsi obtenue est remboursée par les assureurs. La liquidation des droits fiscaux s'effectue de même sur la prime effective et le capital maximum couvert au cours de l'année d'assurance.

Nous vous proposons en conséquence de :

1° ratifier la passation de ce contrat qui a pris effet le 30 Avril 1941 ;

2° vouloir bien nous autoriser à :

- a) admettre en recette les ristournes de fin d'année d'assurance ;
- b) souscrire l'avenant nécessaire si le montant des marchandises entreposées dépassait quinze millions de francs.

La dépense étant évaluée à la somme de quaranté mille francs (40.000) nous vous prions de vouloir bien décider l'ouverture d'un crédit de cette importance, à rattacher à l'article 337 « Entrepôt réel des Douanes » .

Adopté.

N° 3497

—
Marchandises
entreposées
à la Halle
aux Sucres

—
Assurance
contre l'incendie
—

RAPPORT DE M. LE MAIRE

N° 3498

*Ouverture
de tranchées**Réfection
de la chaussée**Modification
du tarif*

MESSIEURS,

L'augmentation constant des prix de matériaux et l'élévation des frais de main-d'œuvre nous conduisent à envisager le relèvement de notre tarif afférent aux travaux de réfection et d'entretien des chaussées consécutifs à l'ouverture de tranchées sur la voie publique.

Depuis le 1^{er} Août 1936, le montant de l'indemnité, une fois payée, due pour l'exécution et l'entretien de ce travail, est fixé à 25 francs le mètre carré. Or, de l'étude à laquelle nous venons de faire procéder, il ressort que la dépense s'élève en réalité à plus de 40 francs.

Nous vous proposons, dans ces conditions, de fixer à 50 francs par mètre carré le montant de ladite indemnité.

*Adopté.***RAPPORT DE M. LE MAIRE**

N° 3499

*Conservatoire
de Musique**Nouvelle
convention
entre l'Etat
et la Ville*

MESSIEURS,

Par lettre en date du 15 Juillet 1941, M. le Préfet du Nord a soumis à notre signature la nouvelle convention entre l'Etat et la Ville au sujet de l'Ecole Nationale de Musique de notre ville.

La dernière convention était du 18 Septembre 1935.

Ce projet ne prévoit aucune charge financière nouvelle pour la Ville, puisque l'article 2 précise que « la Ville ne pourra être tenue à augmenter cette part contributive (part égale à la somme inscrite au budget actuel pour les dépenses de l'école) pour quelque motif que ce puisse être ».

Par ailleurs, le pouvoir de nomination des professeurs et du directeur appartient toujours au Maire en dépit de la transformation en « école nationale » du Conservatoire jusqu'alors considéré comme « école municipale ». Aux termes de l'article 6 de ladite convention, en effet, c'est le Maire qui nomme avec l'agrément de M. le Secrétaire d'Etat et après avis de M. le Préfet du Nord.

Pour le reste, il n'y a rien de changé avec la situation présente.

Dans ces conditions, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser à signer cette convention.

Adopté.

RAPPORT DE M. LE MAIRE

MESSIEURS,

Votre Commission de la Solidarité Sociale, de l'Alimentation et de l'Hygiène Publiques, après examen de la liste établie par le Bureau d'Assistance, vous propose d'émettre un avis favorable à l'admission au bénéfice de la loi sur l'Assistance Médicale Gratuite les personnes suivantes présentant les conditions requises par la loi :

N° 3500

Assistance
Médicale
Gratuite

Loi du 14 Juillet
1893

Indigents et Assurés sociaux indigents

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Bergeman Jeanne	Lomme	Nord	Départ. Nord	195903.786-9
Bomart Catherine, femme De Meyer	20 rue Boucher de Perthes	Nord	Agricole	095990.330-5
Callewyn Roland	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Charles Antoine	Valenciennes	Nord		
Chartrin Modeste	rue G. Delory	Nord		
Cheyland Denise, femme Pajol	32 rue du Maire André	Nord	Départ. Nord	085922.283-8
Défontaine Solange	16 rue Marais	M ^{re} Justice		
Delpierre Georges	Poperynghe	Etat		
Destunder Paul	196 bd Montebello	Nord	La Famille	975915.086-10
Dhalenne Daniel	Lille ?	Nord		
Esquetet Madeleine	28 rue Chaude Rivière	Nord		
Fouque René	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole Lille	245990.683-12
Fourmeaux Edouard	10 rue des Chats Bossus	Etat	Famille Prévoyante Douai	235922.937-6
Frison Gustave	Bully Grenay	Nord		
Hu Pierre	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole Lille	25.5990408-6
Jankowski André	95 rue d'Esquermes	Nord	Interp. Calais	11.6212378-5
Jeanmenne Alfred	s. d. f. Lille	Nord	Départ. Nord	08.5929322-6
Lamotte Carmen	s. d. f. Lille	Etat		
Lattrez Noël	s. d. f. Lille	Nord		
Lefuel Laurence	s. d. f. Lille	Oise		
Legrou Denise	s. d. f. Lille	Nord		
Lelong Fernande	s. d. f. Lille	Etat		
Leroux Louis	11 rue E. Jaquet	Nord	Départementale	23.5902412-5
Lescarcelles Léone	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Morvan Marie	s. d. f. Lille	Etat		
Novostarka Magdalena	Verlinghem	Nord	Agricole Lille	10.5991.056-7
Pagodalla Marguerite	48 rue de la Monnaie	P.-de-C.		
Picavet Henri	s. d. f. Lille	Nord		
Picken Pulchérie, femme Thorez	93 rue d'Esquermes	Nord		
Plateau Léonie	s. d. f. Lille	Nord		
Poiriez Philomène	s. d. f. Lille	Vermelles		
Populaire Georges	s. d. f. Lille	Nord		
Prudhomme René	Lille	Steenvoorde		
Quéneau Alice	s. d. f. Lille	Paris		
Planque M.-Jeanne	s. d. f. Lille	Etat		
Rouillon Alice	s. d. f. Lille	Nord		
Roussel Jeannine	95 rue d'Esquermes	Nord		
Rousselle Pierrette	s. d. f. Lille	Etat		
Ryckewaert Marie	Armentières	Nord	Départ. Nord	94.5915171-10
Pietrzak Anna	11 rue Gombert	P.-de-C.		

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Sallembien Jos.	s. d. f. Lille	Nord		
Tardosoda Rocha Henrique..	s. d. f. Lille	Etat		
Valarche René	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Vandekerckove Edouard	196 boulevard Montebello	Nord	Interp. Lille	88.5902.508-4
Vandorpe Omer	Place des Reigneaux	Nord		
Vanpouche Maurice	Lille	Etat		
Verdin Claude	95 rue d'Esquermes	Nord	P ^{re} - Interp. Lille	10.5906.819-10
Verecque Simone	196 boulevard Montebello	P.-de-C.	48 à Roubaix	20.6203.795-9
Versailles Alphonse	51 rue de Thionville	Nord		
Wuart M. L.	16 rue Marais	Nord		
Witezak Edwige	137 rue G. Delory	Nord		
Withaège Angèle, femme Bury	37 rue Chevreuil	Nord	Départ. Nord	02.5908589-3
Bailleul Camille	Boeschèpe au Sana	Nord	Le Travail	95.5903637-8
Bailleul Aidma	d°	Nord		
Bailly Céline, V ^{ve} Vérague	20 rue des Pénitentes	Nord		
Bailly Marceau	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Bannay Martha	s. d. f. Lille	Nord		
Barret Berthe, femme Mar- celin	s. d. f. Lille	Nord		
Belpaire Simone	Hellemmes	Nord		
Blaise Yvette	16 rue Marais	M ^{re} Justice		
Brosse Clémence	s. d. f. Lille	Nord		
Calesse Mathilde	s. d. f. Lille	Nord		
Carème Arthur	r. d'Arras - roulotte	Nord		
Cartier Germaine	Roubaix	Nord		
Chevalier Louis	Lille - rue G. Delory	P.-de-C.		
Chmiel Anna	Elesmes	Nord		
Debras Michel	26 rue Gounod	Moselle		
Debrauwer Fernande	15 b. Pl. Ph. de Girard	Nord		
Dehem Louis	45 rue G. Delory	P.-de-C.	Familiale de Béthune	05.7515.972-11
Delanghe Eveline	s. d. f. Lille	Nord		
Dennetière Louise	39 rue J. Jaurès	Nord	Départ. Lille	19.5904997-9
Depauw Claude	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Depestel Virginie	Lille	Nord		
Derache Pascaline	76 rue E. Jacquet	Nord		
Descamps Aurore	53, rue de Tournai	Nord		
Desnoux Germaine	s. d. f. Lille	Seine		
Dupriez Amandine	Mons-en-Barœul	Nord		
Fauvel Georgette	Fontaine-au-Bois	Nord		
François Emile	19 rue St-Sauveur	Nord		
Frénois Alexis	7 rue Colbert	Nord		
Gaudréau Marie	16 rue Marais	Nord		
Genin Madeleine	d°	Nord		
Godereaux Antoinette	Loos	Aisne		
Golebiewski Geneviève	51 rue de Lens	Etat		
Gressier Jeanne	38 rue P. Curie	Nord	Départ. Nord	19.5904.905-7
Hanard Suz., femme Van- houter	63 rue du Bois d'Annappes	Nord	Int ^{lle} de Lille	18.5902.648-7
Henneton Alfred	Péniche Plaquel	Nord		
Hernert Renée, femme Aubin	11 rue du Plat	Nord	Le Travail	21.5922.494-5
Kania Maya	53 rue du Vieux Faubourg	Nord		
Lacoste Germaine	s. d. f. Lille	Etat		
Lamblin Marcelle	251 rue du Fg. de Roubaix	Nord		
Latré Constant	8 rue Fontenelle	Nord	Int ^{lle} de Lille	94.5913.668-4
Laurens Gustave	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Leblond Jeanne	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Lebourg Simone	s. d. f. Lille	Etat		
Lefebvre Marie	s. d. f. Lille	Nord		

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Lheureux Eugénie	s. d. f. Lille	Nord		
Maecke M. Louise, V ^e e Goyez	106 rue Verhaeren	Nord		
Maeght J. Marie	La Madeleine	Nord		
Mouveaux Flavie	Anstaing	Nord		
Nottelet Louis	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Penin Odette	28 rue E. Vandenbergue	Nord	La Famille	15.5903.339-6
Perrier Pierre	33 rue Brûle Maison	Nord		
Prévost Léontine	50 rue Saint-Sauveur	Nord		
Ratajczak Wladyslawa ...	12 rue Auguste Bonte	Nord		
Richut Alphonsine	M.-en-Barœul	Nord		
Robin Georges	52 rue Saint-Sauveur	Nord		
Salingue Jeanne	20 rue de Flandre	Nord		
Samain Louis	Wambrechies	Nord		
Scherier M. Louise	3 rue G. Werniers	Nord	Départ. Nord	18.5910.055-5
Sellier Jean	Guise	Aisne	Départ. de l'Aisne	08.0204.196-4
Teissier Thérèse	s. d. f.	Etat		
Vancoppenolle Alphonse ...	id.	Nord		
Vendenberghe Irène	Hôtel Régina	Nord		
Vanlaerc Marguerite	s. d. f.	Nord		
Variot Isidore	68 rue des Sarrazins	Nord		
Vin Georges	s. d. f.	Etat		
Wynsberghe Philomène ...	La Madeleine	Nord		
Ausseau Elisabeth	s. d. f.	Nord		
Behague Joseph	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Frack Lina	90 rue G. Delory	Etat		
Caudry M. Louise	id.	Nord		
Chymezuk Eugénia	s. d. f.	Etat		
Caudde Georgette	17 rue du Pont Neuf	Nord		
Coupez Louise	251 rue du Fg de Roubaix	Etat		
Debrel Jeanne	s. d. f.	P.-de-C.		
Dekiert Maria	52 rue Basse	Etat	Départ. Nord	15.5910.011-4
Delamar Jeannine	95 rue d'Esquermes			
Delattre Prosper	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole 44 rue J. s. Peur	22.5990301-6
Droart Marie-Louise	s. d. f.	P.-de-C.		
Ducourant Henriette	id.	Nord		
Dugourlay Madeleine	id.	Seine		
Dussart, V ^e e Deprost	103 rue G. Delory	Nord		
Frackowiack Pélagie	Ostricourt	Nord	Int ^{lle} Nord	19.5900658-2
Godart Rose	s. d. f.	Etat		
Golak Wladislawa	id.	P.-de-C.		
Graffin Suzanne	15 rue St-Genois	Etat		
Grauwin René	s. d. f.	Nord		
Janssoone Irène	16 rue Marais	Minist. S. Publique		
Laurens Gustave	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Lavocat André	42 rue du Priez	Seine-Inférieure		
Lebon Jeanne	s. d. f.	P.-de-C.		
Leborgne Berthe	id.	Somme		
Ledrut Denise	251 rue Fg. de Roubaix	Nord		
Lust Marguerite	s. d. f.	S.-et-O.		
Martin Mariette	Asile des 5 plaies			
Moyson Léonie	Boulevard Victor Hugo	Nord		
Musc Denise	s. d. f.	Etat		
Peris Carmen	id.	Nord		
Pluquin Clémence	id.	Nord		
Pouillaude Hélène	96 rue Gustave Delory	Nord		
Puissegur Renée	s. d. f.	Etat		
Rakowa Anna	s. d. f.	P.-de-C.		
Réfutaire Elise	251 rue Fg. de Roubaix	Nord	Mutuelle Agricole	16.5990388-10
	s. d. f.	Seine		

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Roogiers Gisele	s. d. f.	Seine		
Sauvage Madeleine	id.	Nord		
Skowronski Anna	2 rue Masurel	P.-de-C.		
Swichalski Antoinette	s. d. f.	Nord		
Tahon Georgette	id.	Nord		
Tomezak Rosalie	id.	Nord		
Trelcat André	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole, 44 rue J. s. Peur	23.5990817-10
Trèves Gilberte	s. d. f.	Etat		
Trupin René	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Vanhee André	id.	M ^{re} Justice	Agricole, 44 rue J. s. Peur	24.5990615-10
Walh Jeanne	s. d. f.	Nord		
Binet Madeleine	231 rue Fg. de Roubaix	Aisne	Int ^{lle} rue Mogador	20.0801.980-11
Bonnet Marie	22 rue du Long Pot	Nord	La Flandre Maritime Dunkerque	20.5909.631-10
Butin Louis	s. d. f. Lille	Nord		
Delebarre Philomène	16 rue Marais	M ^{re} Justice		
Desseaux André	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Devaux Lydie	16 rue Marais	M. Santé Publique		
Dogimond Georges	95 rue d'Esquermes	Nord		
Dufermont Henri	79 rue Meurein	Nord	La Flandre Maritime Dunkerque	03.5906.942-9 08.5924.397-12
Geersman Norbert	111 rue Paul Lafargue	Nord		
Hennebel Anatole	143 rue du Fg. de Roubaix	Nord		
Hoorelbeke Octavie	92 rue Jean-Jacques Rousseau	Nord		
Julle Madeleine	Pérenchies	Nord		
Lazzara Rinaldo	Thumesnil	Nord		
Mansuy Marie	16 rue Marais	M ^{re} Justice	Interp ^{lle} Lille	13.5922.486-10
Pyotte Honoré	rue Pierre Legrand Villa St-Georges 1	Nord	La Famille Roubaix	24.5912.376-8
Ségard Alberte	251 rue du Fg. de Roubaix	Nord		
Simon Gaston	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Agogné Christiane	15 rue Enrico Ferry	Seine		
Barré Camillia	180 boulevard Victor Hugo	Nord		
Birmann Thérèse	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Bollier Simone	100 rue de Lannoy	Nord	Départ. Nord	03.5903.989-11
Bos Auguste	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Bouriez Sylvie	69 rue de la Monnaie	P.-de-C.		
Boussard Auguste	5 rue Traversière	Nord	La Flandre Maritime Dunkerque	07.5901843-6 86.5906 876-3
Breton Germaine	Radinghem	Nord	D ^{lle} du Nord (P ^{re})	
Brunet André	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Cottignies Zoé	Phalempin	Nord		
Cretel Madeleine	8 rue Wicar	P.-de-C.		
De Laet Emile	Belgique	Etat		
De Pauw Claude	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Descarrière Marie-Louise ..	16 rue de Pas	Nord		
Desprez Léa, femme Vanger- mée	Mareq-en-Barœul	Nord		
Doucerain Odette	14 rue d'Avesnes	Nord		
Dussart Louise	8 rue Wicar	P.-de-C.		
Evrard Madeleine	117 rue Gustave Delory	Nord		
Fillot Simone	251 rue du Fg. de Roubaix	Nord		
Foubert Paulette	203 rue de Paris	Nord		
Foucourt Odette	s. d. f. Lille	Seine-Inférieure		
Froideval Paul	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	†	24.2100725-9

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Fromont Henri	15 rue de la Paix d'Utrecht	Nord	?	?
Halsberghe Henriette	s. d. f. Lille	Etat		
Hemled André	16 rue de Pas	Nord		
Humbert Yvette	s. d. f. Lille	Seine		
Kubica Wladislawa	Denain	Nord		
Laurent Hubert	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Lebon Jeanne	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Leconte Suzanne	Lille, 1 rue de l'A.B.C.	Seine		
Lhomme	Marq-en-Barœul	P.-de-C.	Ruche familiale Boulogne	06.6201.865-9
Lombardi Antoinette	s. d. f. Lille	Bouch-du-Rhône		
Margolie Julie	s. d. f. Lille	Seine		
Menu Yvette	95 rue d'Esquermes	Nord		
Moreaux Yvonne	16 rue Marais	Nord		
Mortelecque Françoise	16 rue Marais	M. Santé Publique		
Papajak Lucie	330 r. Nationale	P.-de-C.		
Pivion Alice, femme Boel ..	Lambersart	Nord	Mutuelle Lille	09.5905.247-2
Preud'homme Jules	Lille, 93 rue d'Esquermes	P.-de-C.		
Prévost Georgette	Quesnoy s/Deûle	Nord	La Famille	19.5919.360-9
Riant Jeanne	Hellemmes	Etat		
Rougier Marguerite	s. d. f. Lille	Nord		
Routard Georges	Lille, 93 rue d'Esquermes	Nord		
Rozier	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	?	23.6290.113-10
Sallembien Joséphine	s. d. f. Lille	Nord		
Scoufler Jean	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Sikorski Antoinette	156 rue de Paris	P.-de-C.		
Selosse Fernande	16 rue Marais	Nord	Agricole	07.5991.051-12
Sobczak Sophie, femme Conse	Radinghem	Nord	?	16.5913.727-9
Sweertweegher Maria	251 rue du Fg. de Roubaix	Nord	Départementale	03.5907.038-8
Thibaut Gaston	Ronchin	Nord		
Tranquart Madeleine	Lille, 93 rue d'Esquermes	Nord		
Verdin Jean	id.	Nord	Interp. Lille	10.5906.819-10
Vuillemin Lucien	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Wazzeka Wanda	s. d. f. Lille	Etat		
Watel Claire	24 rue Jean-Jacques Rousseau	P.-de-C.		
Waterlot Virginie	s. d. f. Lille	Nord		
Wislet Octave, femme				
Drouard	73 rue de Fontenoy	Nord	Interp. Lille	15.0201.963-1
Bailly Marceau	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Berthet André	64 rue de Condé	P.-de-C.		
Bouillard Georgina	Prison de Loos	P.-de-C.		
Canz Louise femme Lelong	251 rue du Fg. de Roubaix	P.-de-C.	Lillers	27.6210.665.2
Costenobel Marceau	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Coton Elise	s. d. f. Lille	Etat		
Crudel Monique	95 rue d'Esquermes	Nord		
David Adrienne	s. d. f. Lille	Etat		
Delcourt Ida	95 rue Jeanne d'Arc	P.-de-C.		
Deleroix Simon	6 bis square du Ramponneau	Nord		
Delfolie Séraphine, V ^{ve} Plu-				
chart	Templeuve	Nord		
Demey Arthur	3 rue Etienne Marcel	Nord		
Demunter Jean	s. d. f. Lille	Etat		
Depret Julienne	57 rue de la Louvière	Nord	la mère Leroy Henri Caisse Départem. Départem. Paris	03.5923.297-11 02.75121096-3
Deseille Marceau	167 rue Gustave Delory	Etat		
Desègue Benjamin	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Desmit Lucienne	16 rue Marais	M ^{re} Justice		
Dubois Louise	s. d. f. Lille	Etat		
Fayolle Fernande	s. d. f. Lille	Etat		

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Faux Germaine, -ép. Trom- betta	9 rue du Prieuré	Nord	Départem. Lille	12.5911048-10
Fleury Joseph	s. d. f. Lille	Etat	?	24.2100725-9
Froideval Paul	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	?	
Gourdin Henri	s. d. f. Lille	Nord		
Habay Anna	s. d. f. Lille	Nord		
Hénin André	95 rue d'Esquermes	Nord		
Huyghe Jean	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Jourdois Alfréda, femme Blondeau	251 rue du Fg. de Roubaix	Nord		
Kerleu Antoinette	Ascq	Nord		
Lemaire Jacques	169 rue du Long Pot	Nord		
Lemaire Serge	d°	Nord		
Malfait Marcel	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Marchand Raymonde	s. d. f. Lille	Nord	Interp ^{lle} Lille	20.5911098-6
Marciniak Léon	Herlies	Nord	Agricole Lille	12.5991154-4
Mayeur Jules	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole Lille	25.5990209-9
Miani Yolande, femme Man- zoli	33 rue Jean Jaurès	Nord	Départ. Nord	10.5928.580-7
Moreaux Suzanne	16 rue Marais	M ^{re} Justice		
Muylaert Raymond	26 rue Canrobert	Nord	Pr ^e Centrale de Maladie	10.5901329-4
Noiret Arthur	Lille ?	Nord		
Olivier Marie, ép. Paris	14 rue Baptiste Monnoyer	Nord	Départ. Lille	93.5905123-12
Penza Angelo	Lille ?	Nord		
Popek Stanislawe	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Quéneau Alice	s. d. f. Lille	Nord		
Quensier Marguerite, femme Servaix	Hospice Général	Nord		
Rousseaux Paulette	s. d. f. Lille	Nord		
Schapman Gérard	s. d. f. Lille	Nord		
Simon Gaston	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Stachniak Maria	Mareq-en-Barœul	Nord	le mari	
Suche Fernande	Rosendaël	Nord	Agricole P.-de-C.	04.6211.154-9
Tardy Albert	95 rue d'Esquermes	Nord	Dne	?
Tardy Louis	d°	Nord	Pr ^e Mutuelle Roubaix	95.5931334-2
Théodore Roger	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	d°	d°
Thomas Emile	d°	M ^{re} Justice	?	28.6202.941-7
Trentenaere Yvonne	16 rue Marais	M ^{re} Justice	?	22.5990743-7
Turquet Alfred	26 rue Jean-Jacques Rousseau	Seine	?	?
Vierlinck Paul	s. d. f. Lille	Etat		
Vlaemineck Hélène	s. d. f. Lille	Nord		
Walker Jean	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Agrodowczyk Josépha	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Alavoine Augusta	s. d. f. Lille	Etat		
Aouabed Messaoud	117 rue Gustave Delory	Seine		
Arjaillier Aimée	s. d. f. Lille	Bouch.-du-Rhône		
Aubert Jeanne	15 rue Enrico Ferri	Saône-et-Loire		
Alain Madeleine	s. d. f. Lille	Seine		
Benault Rachel	s. d. f. Lille	Nord		
Benoît Lucienne	s. d. f. Lille	Nord		
Bernard Olga	s. d. f. Lille	Nord		
Beuzans Marguerite	s. d. f. Lille	Nord		
Bleys Irma	rue de Poids	Nord		
Bour Fernand	s. d. f. Lille	Etat		
Cazé Gilberte	s. d. f. Lille	Seine		
Clément Lucie	5 rue de l'A.B.C.	Côte d'Or		
Cléty Louis	40 rue Ste-Catherine, cour Notre-Dame	P.-de-C.	Mutualité française à Calais	96.6204.092-6

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Debusschère René	95 rue d'Esquermes	Nord		
Delangle Emilienne	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Delgery Léon	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Demeyère Hélène	s. d. f. Lille	Nord		
Deschamps Maurice	La Madeleine	Nord	?	05.6204.197-9
Domagala Stanislaw	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Doucerain Odette	Marquette	Nord	Date	25.5913.498-10
Ducourant Henriette	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Dupont Raymonde	15 rue de Thionville	Seine-et-Oise		
Favre Madeleine	6 rue de l'A.B.C.	Seine		
Fiévet Jeanne	Lille	Nord	Le Travail Lille	09.5900836-7
Gillebaert Rachel	s. d. f. Lille	Etat		
Guillard Denise	s. d. f. Lille	Etat		
Hanquez Anna	s. d. f. Lille	Paris		
Hequet Charlotte	Lille, rue de Paris	P.-de-C.		
Hemled Andrée	4-6 rue du Molinel	Nord		
Herbaut Georgette	s. d. f. Lille	Seine		
Jourdain Renée	s. d. f. Lille	Etat		
Kolman André	37 rue de Lannoy	Nord		
Larmigny Armande	s. d. f. Lille	Seine		
Lorigeon Simone	s. d. f. Lille	Seine		
Leman Henriette	251 rue du Fg. de Roubaix	Nord	Départementale	20.5930.896-5
Lubonivra Céline	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Meurein Bérengère	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Mizera Jadwiga	s. d. f. Lille	Nord	Départementale	06.5990573-9
Nicol Juliette	s. d. f. Lille	Seine		
Packet Madeleine	s. d. f. Lille	Nord		
Parmentier Arthur	Lille, 21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	?	23.5990.118-52
Petit Marie	15 rue Masurel	P.-de-C.		81.6200.379-7
Rampteau Augusta	s. d. f. Lille	Nord		
Rémy Pol	Ronchin	Etat		
Rommens Raymond	rue Stéphenon, cour Gras	Nord	P ^{re} D ^{lle} à Lille	10.5906794-10
Schmitt Marcelle	s. d. f. Lille	Bouch.-du-Rhône		
Sougniez Nicole	Loos, Bon Pasteur	Seine		
Tardie Emilia	95 rue d'Esquermes	Nord	Mutual. Roubaix	05.5931.334-2
Vandendaele Julienne	251 rue du Fg de Roubaix	Nord		
Vanwesmal Albert	Loos	Nord		
Vlaemynck Célestin	La Madeleine	Nord	Interp. Lille	00.5907694-4
Wimek Anna	26 b rue Basse	P.-de-C.		
Baret Joséphine	s. d. f. Lille	Etat		
Braure Georges	s. d. f. Lille	Nord		
Cornet Wildemir	s. d. f. Lille	Nord		
Dallenne Alexandre	s. d. f. Lille	Nord		
Daudry Georges	17 rue Lesage Senault	Etat		
Decrock Marguerite	12 rue Gustave Delory	Etat		
Delecœur Honorine	157 rue d'Artois	Nord	Interp. Lille	19.6206264-7
Dewitte Julia	s. d. f. Lille	Etat		
Flinois Eugénie	Hellemmes	Nord		
François Francis	Lille, 95 rue d'Esquermes	Nord		
Gonthier Claire	Quiévrechain	Nord		
Hochedez Augustine	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Howat Maria	251 rue du Fg de Roubaix	Etat		
Igier Lucie	s. d. f. Lille	Seine	Batellerie Paris	07.5403478-11
Jakubowski Czeslawa	d°	P.-de-C.		
Jouve Eugène	69 rue du Long Pot	Etat		
Kazmarek Maria	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Knokaert Hélène	s. d. f. Lille	P.-de-C.	Départ. P.-de-C.	22.6202.167-8
Lamiaux Paulette	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Leblanc Simone	s. d. f. Lille	P.-de-C.		

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Lekimpe Esther	s. d. f. Lille	Etat		
Leroy Marie	29 rue Lottin	Nord		
Lorenzo Catherine	Lesquin	Nord		
Maes Pierre	6 rue Détournée	Etat	Départ. Lille	04.5919.327-12
Martin Antoinette	s. d. f. Lille	Nord		
Osinska Irène	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Parmentier Arthur	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole Lille	23.5990.118-12
Picard Madeleine	s. d. f. Lille	Seine		
Piot Denise	68 Façade de l'Esplanade	Etat	Départ. Lille	22.5903.395-6
Rieul Lucie, femme Vasseur	Vervicq-Sud	Nord	Famille Dunkerquoise	05.5917.039-1
Simon Gaston	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Splingart Paulette	s. d. f. Lille	Nord		
Sprimont Georget	138 rue de Wazemmes	Nord	Interp ^{lle} de Douai	09.5912.755-6
Sweerstraegher Robert	147 rue Solférino	Nord		
Trouilleau Marie-Josèphe ..	s. d. f. Lille	Maine-et-Loire		
Truffin Gaston	Hellemmes	Nord	Centrale de maladie, Lille	14.5900253-5
Thomas Emile	21 rue de Courtrai	M ^{re} Justice	Agricole Lille	22.5990743-7
Vandermoire Edmond	Lesquin	Nord		
Villers Adolphine, femme Butel	Frelinghien	Etat	Interp ^{lle} P.-de-C.	99.6200.880-11
Wiernicki Maria	s. d. f. Lille	Etat		
Aserkane Messaoud	117 rue Gustave Delory	Nord	Mutualité Lille	04.5921471-1
Baetens Alfred	Roubaix	Nord	Mutuelle Nadaud	92.5908561-3
Balder Alfred	45 rue Gustave Delory	Nord	Départ. Lille	05.5921993-1
Bataille Denise	34 rue de Tournai	Etat		
Blondel Albert	11 rue Racine	Nord	Départ. Lille	19.5900.091-10
Bockstaël Micheline	39 rue de Roubaix	Etat		
Boulet Victor	5 rue Mahieu	Etat		
Cacheux Adolphe	Bruay	P.-de-C.		
Carlier Octave	53 rue J. Valès	Nord	Départ. Lille	15.5904.855-10
Dauvet Raymonde	St-André	Nord	Départ. Nord	11.1005.213-1
Debacker Léonie	Wasquehal	Nord		
Debève Paule	251 rue du Fg de Roubaix	P.-de-C.		
De Franceschi Guy	48 bis avenue du Peuple Belge	Etat		
Deken Fernande	s. d. f. Lille	Nord		
Denos Henri	93 rue d'Esquermes	Nord		
Dessinges Mathilde	99 rue St-Sauveur	P.-de-C.	?	20.5925933-12
Dislaire Henri	Ascq	Nord	Départ. Lille	06.5917844-7
Dormieux Rachel	251 rue du Fg de Roubaix	Nord		
Faupin Amélie, V ^{re} Dasson- ville	d ^e	Nord		
Fichelle Germaine	Avelin	Nord		
Goude Hélène	16 rue Marais	M. Santé Publique		
Housan Germaine	La Bassée	Nord		
Janik Louis	St-Aybert	Nord		
Joets Marie	Rosendaël	Nord	Départ. Lille	23.5901385-2
Joly André	Lille ?	Nord		
Kloul Tahar	Louvroil	Nord	Départ. Lille	18.5914215-1
Latour Blanche	La Madeleine	Etat		
Ledret Désiré	Lille ?	Nord	Départ. Lille	83.5903117-2
Leroy Jeanne	95 rue d'Esquermes	Nord		
Matuziak Valentine	251 rue du Fg de Roubaix	Nord	?	16.5990688-10
Marwijow Gertrude	do	Nord	Départ. Nord	17.5913824-8
Merveille Anne-Marie	106 rue d'Isly	Nord	Int. Prof. Lille	96.5900931-5
Moudot Léonie	16 rue Marais	M. Santé Publique		
Muse Denise	s. d. f. Lille	Nord		
Noilly Andréa	s. d. f. Lille	Rhône		
Nolbert Branislawa	s. d. f. Lille	Nord		

NOMS	ADRESSES	DOMICILE DE SECOURS	CAISSES	NUMEROS
Odin Marie	Prouvy	Nord	Caisse Art. Valenc.	02.590.3765-2
Oregaert Frédéric	Hellemmes	Nord		
Pouche Jeanne	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Raviart César	81 rue de Tournai	Etat		
Skowronski Anna	251 rue du Fg de Roubaix	P.-de-C.	Départ. P.-de-C.	20.6203.797-5
Steuclbôurt Roger	Lille, rue de Courtrai	M ^{re} Justice		
Struyse Madeleine	Hellemmes	Nord		
Tanghe Annette	s. d. f. Lille	Nord		
Thomas Joséphine	avenue du Peuple Belge	P.-de-C.		
Valentinuzzi Rena	251 rue du Fg de Roubaix	Hellemmes	le père Départ. Lille	92.590.7095-9
Vandal Agnès	16 rue Marais	M ^{re} Justice		
Vandercruyssen Paulette ..	95 rue d'Esquermes	Nord	le père Mutual. Teg.	00.5930987-5
Wilezak Natalia	s. d. f. Lille	P.-de-C.		
Zonde Bernard	Lille, 85 rue Gantois	Nord	mère Inter. Lille	12.597.255-10
Baccon Henriette	Lille, Hôp. Gantois	Etat		
Buriez Jeanne	Lille, 114 rue de Bavai	P.-de-C.		
Buttuer Mathilde	Lille, Bar Echo	Nord		
Campagne Marie	Bailleul	Nord		
Eichtaedt Jeanne	Helesmes			
Cornard Victor	rue Jean Jaurès	Nord		
Dancoine Hélène	Ste-Pge, rue St-Sauveur	M ^{re} Justice		
Dolly Jeanne	d°	M ^{re} Justice		
Duflau Blanche	d°	Nord		
Duhamel Julie	5 rue Saint-Genois			
Dutka Suzanne	Lille	Etat		
Fauques Marcelle	21 b rue des Robleds	Etat		
Herbo Edmonde	33 rue Rouvrey, Méricourt	P.-de-C.		
Hiraut Céline	s. d. f.	Etat		
Lambert Louis	35 rue Gustave Delory			
Lecasble Germaine	Lille	Nord		
Lefebvre Marie-Rose	42 rue Meudon			
Lhomme Simone	Boulogne-Billancourt	Seine		
Lorier Marie	s. d. f.	Etat		
Lourque Simone	61 rue Octroi			
Nadoluy Antonia	Armentières	Nord		
Noguès Louis	4 rue de Lille			
Otulakowski Gertrude	Marquette	Nord	Caisse La Famille	22.5901.225-3
Piot Madeleine	Ronchin			
Pollet Yvonne	170 rue A. France	Nord		
	Lille, 16 bis rue Royale	Etat		
	Calais, 37 rue Charost	P.-de-C.		
	Barlin, 46 rue Vaucouleurs	P.-de-C.	Inter. Lille	01.5906.273-8
	Béthune, 19 quai Ville	P.-de-C.		
	Sallaumines, 145 rue Laon	P.-de-C.		
	s. d. f.	Nord		
	84 rue de Paris	P.-de-C.	Inter. Lille	20.6207.875-4

Ces dossiers ont été envoyés à la Commission cantonale d'assistance, pour décision.

Adopté.

La séance est levée à 12 h. 30.

M. Compain

M. Compain

L. Compain

M. Willem

L. Willem

M. Broux

M. Soyennette

M. Martin

L. Martin

M. Vandenberghe

L. Vandenberghe

M. Hermez

M. Hermez

L. Hermez

M. Bataille

L. Bataille

M. Blas

L. Blas

M. Gusselave

L. Gusselave

M. Neterman

L. Neterman

M. Masson

M. Masson

L. Masson

M. Bauche

L. Bauche

M. Corbu

L. Corbu

M. Godinot

L. Godinot

M. Peeters

L. Peeters

M. Roussau

M. Roussau

M. Bour

L. Bour

M. Dhoosche

L. Dhoosche

M. Leroy

L. Leroy

M. Guelts

L. Guelts

L'ance 82
27 juillet 1941